

L'impact du réchauffement climatique de plus en plus insoutenable

Un milliard de chérubins sous menace de par le monde



Habib El Malki : La Chambre des représentants veut apporter une valeur ajoutée à l'action de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN



L'USFP à la tête de la Chambre des pêches maritimes de la Méditerranée et de la CCIS de la région de Rabat-Salé-Kénitra



Un vent de changement soufflera à coup sûr ce 8 septembre

Les islamistes promis à une débâcle



La liste de Halilhodzic attendue pour ce jeudi
Le match Guinée-Maroc décalé de deux jours



Habib El Malki : *La Chambre des représentants veut apporter une valeur ajoutée à l'action de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN*

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a exprimé, lundi, l'aspiration de la première Chambre du Parlement dans sa première participation en tant que membre observateur aux travaux de la 42ème session de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA-42), à apporter une valeur ajoutée à l'action de l'Assemblée.

Intervenant lors des travaux de cette session tenue, du 23 au 25 août par visioconférence sous le thème "Développer la coopération parlementaire dans l'inclusion numérique pour la communauté de l'ASEAN 2025", en présence des présidents des Parlements des Etats membres, des représentants d'organisations régionales et internationales et de nombreux invités, M. El Malki s'est félicité de l'obtention de la Chambre des représentants au statut de membre observateur au sein de l'AIPA, indique la première Chambre dans un communiqué.

A cet égard, il a exprimé l'aspiration de la Chambre à ce qu'elle apporte une valeur ajoutée à l'action de l'assemblée, à jouer un rôle important dans le rapprochement des relations entre les continents d'Asie et d'Afrique et le partage et l'échange d'expériences et de



bonnes pratiques, "d'autant plus que les Parlements de l'Assemblée ont accumulé des expériences importantes dans le domaine de l'action parlementaire sous tous ses aspects, dont la Chambre des représentants du Royaume du Maroc peut bénéficier".

M. El Malki a relevé que dans le contexte de la révolution numérique que connaît le monde, la numérisation des transactions parlementaires est devenue un élément essentiel de la coopération interinstitutionnelle, car elle contribue à jeter des ponts entre les pays et les peuples en offrant un hori-

zon parlementaire à la gouvernance internationale et à la promotion de la paix, ajoutant qu'elle est en tant que telle, considérée comme une interface essentielle dans la coopération internationale et dans la consolidation de la démocratie.

Il a expliqué que la Chambre des représentants accorde la priorité à la numérisation, dans le cadre d'une vision et d'une approche stratégiques globales qui visent à réaliser l'équité numérique, et consacrer la centralité de l'électeur, c'est-à-dire l'élément humain dans les relations entre les différentes institu-

tions qui aspirent collectivement à consolider les valeurs démocratiques, de manière à assurer la pérennité, la clarté et la transparence de l'institution législative, outre la réduction de la fracture numérique, a précisé la même source.

Lors de la 41ème session de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est tenue en septembre 2020 à la capitale vietnamienne Hanoï, la Chambre des représentants a été acceptée en tant que membre observateur au sein des organes de l'Assemblée interparlementaire des nations d'Asie du Sud-Est, ce qui a constitué un acquis sans précédent du fait que le Parlement marocain est le premier Parlement africain à être membre de cette institution parlementaire asiatique.

Créée en 1967, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un groupement économique-politique, qui comprend 10 pays, à savoir l'Indonésie, Singapour, la Malaisie, le Vietnam, la Thaïlande, le Myanmar, les Philippines, Brunei, le Laos et le Cambodge. Ce groupement vise à accélérer la croissance économique, à réaliser le progrès social et le développement culturel en Asie du Sud-Est, ainsi qu'à établir une zone de libre-échange entre les pays membres.

L'USFP à la tête de la Chambre des pêches maritimes de la Méditerranée et de la CCIS de la région de Rabat-Salé-Kénitra



Youssef Benjelloun.

L'USFP, en la personne de Youssef Benjelloun, a pu obtenir la présidence de la Chambre des pêches maritimes de la Méditerranée.

En effet, Youssef Benjelloun, représentant de l'USFP après s'être présenté aux élections professionnelles sans appartenance politique, a été élu lundi 23 août président de cette Chambre en obtenant 23 voix sur 35, et ce lors de la deuxième séance consacrée à l'élection des membres du bureau de la Chambre, tenue conformément aux dispositions de la loi n° 4-97 du 31 mars 1997 formant statut des Chambres des



Hassan Sakhi.

pêches maritimes promulguée par le Dahir n° 1-97-88 du 2 avril 1997 et en présence des autorités locales compétentes.

Son rival, Mohamed El Khairi, sans appartenance politique, n'a obtenu que 10 voix.

Il y a lieu de souligner que la première séance devant être tenue mardi 17 août n'a pu se dérouler faute de quorum.

Abdelouahed Echair, lui aussi de l'USFP, a été élu premier adjoint avec 23 voix, contre 10 voix pour son rival Kamal Bennouna, sans appartenance politique, tandis qu'Abdelouahed El

Haouat, lui aussi sans appartenance politique, a été élu au poste de deuxième adjoint, après avoir obtenu 22 voix.

Avec une majorité de 22 voix, Mustafa El Mouden, de l'USFP, a été élu secrétaire de la Chambre des pêches maritimes de la Méditerranée, Saïd Erraiss, du PJD, secrétaire adjoint, Khaled Chakil, du PI, trésorier de la chambre, et Hicham Soudani, du PI, trésorier adjoint.

Avec la même majorité, cinq membres ont été élus conseillers au bureau de ladite Chambre, dont trois appartenant à l'USFP, à savoir Moustapha Bensaid, Mohamed Tanouh et Abdeljalil Douiri El Ayadi.

Dans son allocution prononcée en l'occasion, Youssef Benjelloun a affirmé qu'il est déterminé à continuer à travailler avec tous les membres de la Chambre, aussi bien de la majorité que de l'opposition, ainsi que les représentants du secteur de la pêche maritime pour défendre les intérêts des professionnels, trouver des solutions aux problèmes dont ils font face et œuvrer à l'amélioration de leur situation, considérant que le secteur de la pêche maritime est important dans le tissu économique local et pour assurer la paix sociale.

Il convient de rappeler que les Chambres des pêches maritimes sont des établissements publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles se composent de membres élus conformément aux dispositions de la loi n° 09-97 formant code électoral.

Les Chambres des pêches maritimes sont les représentants des secteurs des pêches maritimes auprès des pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux. En effet, elles peuvent formuler au gouvernement des avis et des renseignements sur toutes les questions concernant la pêche hauturière, la pêche côtière, la pêche artisanale et l'aquaculture ainsi que les activités d'exploitation des ressources halieutiques littorales; présenter des propositions concernant le secteur des pêches maritimes; favoriser au moyen de dons, legs, contributions volontaires des armateurs ou tout autre opérateur du secteur des pêches maritimes, la création et l'entretien d'établissements des pêches maritimes; aider le gouvernement à vulgariser parmi les opérateurs des pêches maritimes les méthodes modernes de pêche, de valorisation, de commercialisation et de promotion de la consommation des produits de la

pêche; servir d'intermédiaire entre les armateurs à la pêche et les opérateurs du secteur des pêches maritimes marocain et leurs homologues étrangers, aux fins d'étendre et de diversifier les relations commerciales du Royaume; et participer à la mise en œuvre et au développement de la recherche scientifique dans le domaine des pêches maritimes et de l'aquaculture. Par ailleurs, l'USFP, en la personne de Hassan Sakhi, a été élu président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Rabat-Salé-Kénitra, et ce après l'accord entre l'USFP, le RNI, le PI et le Mouvement populaire.

Dans un communiqué commun, lesdits partis politiques ont convenu que l'USFP préside la Chambre de commerce, d'industrie et de services et que la gestion de la Chambre soit collégiale entre tous les partis politiques signataires de cet accord.

Le communiqué a souligné que cet accord vise à préserver les règles d'une concurrence loyale entre les partis, ainsi que la stabilité des Chambres professionnelles et renforcer leur rôle, tout en appelant les représentants des partis signataires à respecter les engagements de cette charte.

Un vent de changement soufflera à coup sûr ce 8 septembre

Les islamistes promis à une débâcle

« Les islamistes risquent de perdre les élections au Maroc », c'est ainsi que l'agence espagnole EFE a titré un article sur les prochaines échéances électorales au Maroc et les chances du PJD, qui préside le gouvernement depuis 2011.

« Le PJD, qui dirige le gouvernement marocain actuel et a été le plus voté au cours de la dernière décennie, est dans une situation difficile. Plusieurs experts prédisent que son leadership subira un revers lors des élections du 8 septembre, dont la campagne commencera ce jeudi (26 août) », a mis en exergue l'agence espagnole dans un article signé par la journaliste Fatima Zohra Bouaziz. Et de poser ces questions : « Le PJD pourra-t-il obtenir un troisième mandat ? Ou perdra-t-il son aura ? ».

Ce sont, selon EFE, « des questions que se posent les observateurs sur un parti qui, après le déclenchement du printemps arabe, a remporté les élections législatives de 2011 pour la première fois de son histoire, a créé la surprise en 2016 en améliorant ses résultats avec 125 sièges sur 395 à la Chambre des représentants, et a pu présider en 2015 les mairies des principales villes du pays ».

« Le PJD aspire à réitérer ses exploits antérieurs », a mis en avant EFE, mais les experts, selon l'agence espagnole, estiment qu'il est dans le pétrin à l'approche des élections.

Plusieurs éléments confirment cette assertion, selon la

même source, dont la débâcle électorale du PJD lors des élections professionnelles tenues le 6 août. Le parti présidant le gouvernement a reçu un coup dur en n'obtenant que 49 sièges sur un total de 2.230 (soit seulement 2,20%).

Comment expliquer cette débâcle ? Bilal Talidi, présenté par EFE comme « éditorialiste et expert en mouvements islamistes » (il est également membre du PJD), a souligné que « contrairement aux précédents scrutins où le PJD était plus « uni » et menait une « campagne médiatique puissante » incarnée alors par la figure de son ancien leader Abdelilah Benkirane, le parti connaît désormais une crise interne et il est dans l'incapacité de faire face aux campagnes médiatiques et politiques le visant ».

Bilal Talidi évoque d'autres raisons expliquant la baisse de la popularité du PJD telles que la reprise des relations avec Israël ou l'approbation de lois comme celles concernant la légalisation du cannabis, la généralisation de français dans l'enseignement primaire, ou encore la réforme des lois électorales.

Pour Omar Cherkaoui, professeur de sciences politiques à la FSJES-Mohammedia (Université Hassan II-Casablanca), il y a deux types de clientèle électorale du PJD. Il y a, d'une part, les adhérents et membres du parti et, d'autre part, la « clientèle politique » qui a une relation pragmatique et non une relation éthique ou politique avec le PJD.

« Une partie de la base du parti est mécontente des déci-



sions prises par le gouvernement présidé par Saad Eddine El Otmani comme la reprise des relations avec Israël, la légalisation du cannabis, la généralisation de la langue française dans l'enseignement ou la réforme des lois électorales), a fait savoir Omar Cherkaoui, dans une déclaration à Libé. Par contre, « la clientèle politique, qui est la plus importante, est plutôt mécontente des décisions impopulaires et antisociales du PJD durant ses deux mandats gouvernementaux, comme la réforme du système des retraites ou de la Caisse de compensation, la contractualisation dans l'enseignement, ou la retraite exceptionnelle dont bénéficie l'ancien chef du gouver-

nement Abdelilah Benkirane, qui a imposé une réforme impopulaire du système de retraites ».

D'après l'universitaire marocain, « cette clientèle politique » est devant deux choix : « Soit elle votera contre le PJD lors des prochaines échéances électorales, soit elle s'abstiendra, et cela sera dans l'intérêt du PJD. Car les voix de cette clientèle, en cas d'abstention, n'iront pas aux partis concurrents. Mais je crois qu'au moins 50% de cette clientèle politique votera lors des prochaines élections », ce qui aura un impact sur les résultats électoraux du PJD.

En ce sens, Omar Cherkaoui a rappelé que depuis la première participation du PJD aux élec-

tions jusqu'à aujourd'hui, il a toujours connu une amélioration des résultats : il est passé de 12 sièges au milieu des années 90 du siècle dernier à 125 lors des élections précédentes.

« Toutes les données confirment que ce parti connaîtra une défaite électorale lors des prochaines élections. Premièrement en termes de voix. En effet, le PJD avait obtenu 1,6 million de voix lors des précédentes élections, mais l'on estime qu'il perdra entre 600 et 700 mille voix lors des prochaines élections. Et deuxièmement en termes de nombre de sièges, car, au mieux, il ne dépassera pas les 80 sièges, a mis en avant Omar Cherkaoui.

Mourad Tabet

Elections du 8 septembre

La participation politique des jeunes promet le développement durable de la société marocaine

La participation politique des jeunes au Maroc promet de nos jours le développement durable de la société marocaine, a affirmé le président de l'Université Mohammed V de Rabat, Mohamed Rhachi.

La participation politique des jeunes ré-articule la politique au cœur des schémas de développement à travers la capacité créative des jeunes, leur dynamique et leur faculté à produire des idées, des programmes et des actions à forte valeur ajoutée, a relevé M. Rhachi dans une déclaration à la MAP.

Elle permet aussi d'insuffler une nouvelle dynamique aux partis politiques, a-t-il fait observer,

ajoutant que la participation à la vie politique se veut le prélude d'une démocratie participative dans des sociétés comme la nôtre.

"Les jeunes sont sensibles à la politique et suivent l'actualité politique et y débattent au sein de l'université, soit entre camarades ou avec les enseignants. Autrement dit, ils apprennent à jouir pleinement de leurs droits durant l'intégration à l'université. Cette émancipation est d'ailleurs une forme d'exercice des libertés publiques au sein de l'espace universitaire", a renchéri M. Rhachi.

Et d'ajouter : "Nous pouvons encourager une plus grande participation des jeunes aux cam-

pagnes électorales au moyen de la sensibilisation et la formation sur l'organisation des élections, sur les droits y afférents ainsi que sur les retombées citoyennes et socioéconomiques de l'exercice du pouvoir d'électeur. Les départements de droit public au sein de nos facultés de droit y contribuent significativement".

Selon lui, en participant aux débats et aux programmes des partis politiques, les jeunes agissent comme moteurs de développement des idées, des initiatives, des plaidoyers. Ils dynamisent le débat politique et enrichissent les programmes des partis politiques.

Aussi, la formation à l'éduca-

tion civique et aux soft skills est soigneusement pensée avec le Bachelor qui entrera en vigueur, de manière progressive, à partir de septembre 2021, chose qui peut servir de canal de communication indubitable, pour forger un bon citoyen engagé et actif dans la société, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'organisation au sein des universités de manifestations scientifiques et académiques est de nature à aiguïser les capacités des jeunes à s'engager dans la vie politique.

"En signant des contrats de partenariat avec des institutions politiques, Parlement et autres autorités publiques et ONG, nous

contribuons foncièrement à cet enjeu majeur d'implication de notre jeunesse dans la vie publique et politique", a-t-il poursuivi.

"Nous observons de nos jours de nouvelles formes d'attentes des jeunes. En effet, ils sont plus sensibles aux faits politiques bien qu'ils puissent être loin de l'exercice politique. Ils questionnent les problématiques économiques, sociales et sociétales et traduisent les choix politiques dans leur vie quotidienne", a fait remarquer le président de l'Université, ajoutant que les jeunes expriment leurs opinions et orientations politiques beaucoup plus sur les réseaux sociaux que dans les espaces publics.

L'impact du réchauffement climatique de plus en plus insoutenable

Un milliard de chérubins sous menace de par le monde



“Un milliard d'enfants sont très fortement exposés aux impacts de la crise climatique”. Ce constat est issu d'un récent rapport de l'Unicef qui classe le Royaume à la 61ème place sur un total de 163 nations. Une position loin d'être idéale, mais pas au point d'être dramatique non plus. Car si les enfants du monde entier seront, quoi qu'il en soit, exposés aux impacts du réchauffement climatique, cet impact sera moindre au Maroc, comparé à des pays comme la République centrafricaine, le Tchad et le Nigeria. Confirmant ainsi que les endroits à plus haut risque sur la planète sont ceux qui contribuent le moins aux changements climatiques.

En effet, les 33 pays à très haut risque génèrent moins de 10% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. En revanche, les dix pays à plus haut risque produisent seulement 0,5% des émissions mondiales. Pollution atmosphérique (1 milliard d'enfants), pénuries d'eau (920 millions), vagues de chaleur (820 millions), inondations (570 millions), ou encore cyclones (400 millions), sont autant d'événements, amplifiés par la crise climatique, qui menacent tous les enfants sur la planète, estime le

rapport de l'Unicef, publié à l'occasion du troisième anniversaire de la grève scolaire pour le climat initiée par la militante Greta Thunberg en 2018 et suivie par des jeunes aux quatre coins de la planète.

Le rapport intitulé “La crise climatique est une crise des droits de l'enfant : Présentation de l'Indice des risques climatiques pour les enfants” a été décrit par l'Unicef comme la première analyse détaillée de ces risques à travers le prisme de la jeunesse. Les pays y sont classés selon le degré d'exposition des enfants aux chocs climatiques et environnementaux (cyclones, canicules...) et leur degré de vulnérabilité à ces chocs, mesuré en fonction de leur niveau d'accès à des services essentiels tels que les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de santé et d'éducation.

«Les changements climatiques sont profondément inéquitables. Les enfants ne sont pas à l'origine de la hausse globale des températures. Pourtant, ce sont eux qui paieront le plus lourd tribut, en particulier dans les pays les moins responsables», déplore Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef. Concrètement, les facteurs liés aux changements climatiques les plus susceptibles d'affecter les enfants

est la pollution atmosphérique (1 milliard d'enfants fortement exposés), les pénuries d'eau (920 millions) et les canicules (820 millions).

Au Maroc, bien que les facteurs climatiques et environnementaux soient élevés (7), la

vulnérabilité des enfants l'est beaucoup moins (3,3). Par conséquent, l'indice des risques climatiques pour les enfants du pays est préoccupant sans pour autant être alarmant (5,4). Non loin des Etats-Unis (80ème, IRCE : 5), de la République de Corée (72ème, IRCE : 5,2), ou du Brésil (70ème, IRCE : 5,3). Mais les risques encourus ne sont pas une fatalité. Pour l'Unicef, “il est encore temps d'agir”. Puis de préciser : “Améliorer l'accès des enfants aux services essentiels, notamment à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, à la santé et à l'éducation, peut considérablement renforcer leur capacité à survivre à ces aléas”.

Réalisée en collaboration avec le mouvement international Fridays for Future, en utilisant des données géographiques à haute résolution, l'étude propose également aux gouvernements et aux entreprises de donner la parole aux enfants. Mais pas seulement. Il faudrait aussi les écouter afin de minimiser les effets d'une inéluctable destinée. Comment ? Via la mise en place d'actions prioritaires pour protéger les enfants tout en redoublant d'efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces demandes et recommandations, l'Unicef les adresse directement aux gouvernements du monde entier en

espérant une réaction qui tarde.

«Nous devons regarder la situation en face, reconnaître, gérer les changements climatiques comme une véritable crise, et prendre de toute urgence les mesures qui s'imposent afin de léguer une planète habitable aux jeunes générations», renchérit Greta Thunberg et plusieurs porte-parole de Fridays For Future, invités à s'exprimer en amont de la publication du rapport.

En attendant que cet appel de détresse soit entendu, la planète poursuivra sa descente aux enfers et les enfants continueront d'être les plus durement touchés par la crise climatique. Car encore faut-il le rappeler, comparé à un adulte, un enfant a besoin de plus d'eau et de nourriture par unité de masse corporelle. De plus, il résiste moins bien aux phénomènes météorologiques extrêmes et présente une plus grande sensibilité aux produits chimiques toxiques, aux variations de température et aux maladies. Qui plus depuis le début de la pandémie de la Covid-19. Mais si “la pandémie a ajouté une nouvelle dimension à ce défi, le processus de relèvement offre aussi l'occasion de mener les changements nécessaires”, conclut l'Unicef.

Chady Chaabi

“

61^{ème} sur un total de 163 nations, le Maroc présente un indice des risques climatiques pour les enfants modéré selon l'Unicef

L'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 31 octobre

Le Conseil de gouvernement, réuni lundi à Rabat, a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 octobre 2021, et ce dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Ainsi, le Conseil a approuvé le projet de décret n°2.21.643 modifiant le décret n°2.21.507 relatif à la prorogation de la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face à

la propagation du nouveau coronavirus, a indiqué un communiqué publié à l'issue du Conseil tenu en visioconférence.

"Dans un souci des pouvoirs publics de continuer à assurer l'efficacité et l'efficience des mesures et dispositions prises pour faire face à la propagation de la pandémie de la Covid-19, ce projet de décret vise à prolonger la date d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au dimanche 31 octobre 2021 à 18:00 heures", a ajouté le communiqué.



L'évolution de la situation épidémiologique, l'un des défis de la rentrée scolaire

L'évolution de la situation épidémiologique est l'un des défis à relever en prévision de la rentrée scolaire et universitaire, prévue le vendredi 10 septembre, a affirmé le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'année scolaire 2021/2022, placée sous le slogan "Pour une renaissance éducative en perspective de l'amélioration de la qualité de l'enseignement", commencera effectivement le 10 septembre pour le préscolaire, le primaire, le collégial, le secondaire et les classes de technicien spécialisé.

Pour les étudiants de première année qui découvrent le monde universitaire, le déroulement de l'année universitaire entièrement en mode distanciel "n'est pas des plus souhaitables", particulièrement dans le contexte du Bachelor, qui exige un supplément d'autonomie et de sens de l'organisation, explique-t-on auprès du ministère.

Les étudiants pourront s'inscrire dès cette année dans une cinquantaine de filières Bachelor, toutes disciplines confondues, au sein des universités aussi bien publiques que privées, a pré-

visé le département, notant que le lancement de ces filières, qui seront généralisées à partir de la rentrée 2022, pose aussi le défi d'une profonde mutation du modèle pédagogique avec l'adoption désormais d'un enseignement hybride,

des classes inversées et de la pédagogie interactive.

Le fil conducteur qui a guidé à l'élaboration du système Bachelor, a-t-on ajouté, a été avant tout la volonté de former un lauréat doté de soft-skills, maîtrisant les langues étrangères et le numérique et capable d'appréhender le monde du travail et réussir son insertion professionnelle.

Par ailleurs, le ministère s'est fixé comme priorité d'encourager et de développer l'orientation des jeunes vers la voie de la formation professionnelle à travers la mise en place d'un nouveau système d'orientation, la multiplication des filières collégiales de formation professionnelle et un bac pro ainsi que l'augmentation du nombre de bourses octroyées aux stagiaires post-bac.

L'enseignement supérieur et la formation professionnelle sont incontestablement des leviers fondamentaux pour la promotion et l'épanouissement des jeunes, mais les potentialités et les opportunités du marché de l'emploi le sont tout autant. "Notre défi est donc à la fois de mieux former les jeunes, mais aussi de créer la croissance afin de multiplier les opportunités d'emplois", a-t-il conclu.

La rentrée scolaire reportée au 10 septembre 2021

La rentrée scolaire aura lieu de manière effective le vendredi 10 septembre 2021 au lieu du vendredi 03 septembre, a annoncé le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement.

Conformément à l'article 1 de l'arrêté relatif à l'organisation de l'année scolaire 2021-2022, qui stipule, le cas échéant, la possibilité de modifier et d'adapter ses dispositions, il a été décidé le lancement effectif de la rentrée pédagogique le vendredi 10 septembre 2021 au lieu du vendredi 03 septembre 2021, a affirmé un communiqué publié à l'issue du Conseil de gouvernement, tenu lundi, par visioconférence sous la présidence du chef du gouvernement Saad Dine El Otmani.

Cette mesure intervient pour garantir des conditions sûres qui prennent en compte la sécurité de tous les apprenants et apprenantes selon les normes et les mesures de prévention sanitaires décrétées par les autorités compétentes, ainsi que pour garantir le droit à l'apprentissage aux différents cycles et niveaux d'enseignement, a relevé la même source.

Saad Amzazi a affirmé que cette rentrée s'inscrit dans un contexte de pandémie, avec une crise sanitaire qui se poursuit et une difficulté à prédire une situation sanitaire pour des raisons liées notamment à une courbe ascendante des nombres de cas récemment enregistrés, à l'apparition et la propagation de nouveaux variants de Covid-19, (plus contagieux, touchant toutes les catégories d'âges) et une disparité dans la situation épidémiologique entre les provinces et régions du Royaume, a ajouté le communiqué.

Lancement d'un centre de vaccination numérique et intégré à Salé

Le ministère de la Santé a lancé, mardi à Salé, le deuxième centre de vaccination numérique et intégré au

niveau national, dans le cadre de l'accélération de la cadence de la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Erigé sur une superficie de 2.200 m², ce smart vaccino-drome, sis arrondissement Bab Lamrissa, devra garantir la vaccination de 3.000 à 4.000 personnes par jour, par le biais d'un processus totalement digitalisé.

Un système QR code permet la traçabilité des citoyens tout au long du circuit de vaccination, depuis l'enregistrement, en passant par le dépistage, jusqu'à l'injection, des informations qui faciliteront le suivi du rythme du processus au quotidien.

Les données ainsi collectées serviront à l'analyse du nombre de patients dépistés, vaccinés et traités, ainsi qu'à la détermination

de la durée de chaque opération, apprend-on auprès du ministère de la Santé.

Le vaccino-drome est réparti en plusieurs unités afin de garantir la sécurité sanitaire des citoyens et optimiser l'opération de vaccination, dont notamment une salle d'attente, une unité de dépistage de Covid-19, une salle d'examen, un stand de conseil médical et des postes de vaccination.

Le centre présente plusieurs caractéristiques qui en font un environnement totalement maîtrisé, grâce à des capteurs intelligents qui permettent le contrôle de la chaîne de froid des vaccins, la supervision, la gestion et l'ana-

lyse des données médicales, environnementales et logistiques, a-t-on expliqué.

La mise en place de cette structure vient en renforcement de la riposte sanitaire contre l'épidémie du nouveau coronavirus, consacre l'image du Maroc comme modèle de gestion de cette crise sur tous les plans et contribue au développement d'un système de santé national plus intelligent et plus innovant.

Le premier centre de vaccination numérique et intégré au Maroc a été inauguré dernièrement dans la province de Nouaceur, plus précisément au quartier Errahma.



Abolition de la peine de mort

Le tissu associatif mise sur les élus



Les organisations marocaines militant pour l'abolition de la peine de mort ont insisté, mardi, sur la nécessité de mobiliser les parlementaires et les élus locaux autour de cette question, en vue de supprimer définitivement cette peine.

En perspective des échéances électorales du 8 septembre prochain, les acteurs associatifs ont tenu une rencontre en mode virtuel sous le thème "Les parlementaires au service des libertés et du droit à la vie", dans le but de sensibiliser les futurs législateurs sur "cette bataille à forte dimension en faveur des droits de l'Homme" et la situation des prisonniers

condamnées à la peine capitale.

Les différents orateurs, qui ont rappelé les actions menées pour obtenir gain de cause, ont estimé que le contexte des élections générales offre l'opportunité de braquer les projecteurs sur ce sujet, dans le sillage d'une problématique plus globale qui est celle du renforcement des droits humains.

"L'annulation de la peine de mort est un engagement constitutionnel contraignant pour tous les acteurs de différents domaines", a-t-on considéré, ajoutant que "cette peine est en contradiction avec la Constitution de 2011".

La question est de plus en

plus présente sur la scène politique et en particulier au sein du Parlement, à travers notamment les questions écrites et orales des membres des deux Chambres, ont fait observer les représentants des organisations engagées, faisant remarquer que l'entrée de cette problématique à l'hémicycle "est le fruit d'un travail méthodique porté par la création d'un ensemble de collectifs".

L'intérêt médiatique pour cette question contribue tout aussi à "élargir le champ du débat et aider à consolider les efforts visant la protection des droits fondamentaux, avec à leur tête le droit à la vie", a-t-on encore souligné.

Le Conseil de gouvernement adopte un projet de décret relatif à l'usage licite du cannabis

Le Conseil de gouvernement réuni lundi sous la présidence du chef du gouvernement Saad Edine Otmani, a adopté le projet de décret no 2.21.642 portant application des articles 32 et 35 de la loi n 13.21 relative à l'usage licite du cannabis.

Un communiqué publié à l'issue du Conseil tenu en visioconférence, indique qu'après l'adoption de la loi précitée et sa publication au bulletin officiel (NO 7006, en date du 22 juillet 2021) légalisant les différentes activités liées au cannabis, l'Agence nationale de régulation des activités liées au cannabis a été mise sur pied conformément à cette loi

notamment son article 31.

Dans ce cadre, et en application des articles 32 et 35 de la loi 13.21, le projet de décret, dans son premier article, a nommé désigné la partie en charge de la tutelle sur l'Agence, à savoir le ministère de l'Intérieur, tout en prenant en considération les pouvoirs et les attributions appliqués aux établissements publics.

Le texte détermine également dans son 2ème article, la composition de l'Agence où seront représentés les différents départements et services concernés.

Ainsi, le projet de décret permettra à l'Agence d'exercer ses missions de mise en œuvre de cette loi.



La Marine Royale porte secours à 438 candidats à la migration irrégulière en Méditerranée et en Atlantique

Interception de 58 migrants subsahariens en route vers les Iles Canaries

Des unités combattantes de la Marine Royale opérant en Méditerranée et en Atlantique ont porté secours durant la période allant du 19 au 23 août 2021, à 438 candidats à la migration irrégulière à majorité des Subsahariens en plus de trois Bangladais et un Turc, en difficulté à bord de différentes embarcations de fortune, apprend-on de source militaire.

Les personnes secourues ont reçu les premiers soins à bord des unités de la Marine Royale, avant d'être ramenées saines et sauvées aux ports les plus proches du Royaume et remises à la Gendarmerie Royale pour procédures d'usage, ajoute-t-on de même source.

Par ailleurs, les services de sécurité ont intercepté, dimanche au large de la province de Laâyoune, 58 candidats à l'immigration clandestine, dont 11 femmes, en route vers les Iles Canaries, tous originaires des pays subsahariens,



a-t-on appris auprès des autorités locales.

L'avortement de cette tentative d'émigration illégale intervient après la localisation par les services sécuritaires de l'embarcation pneumatique transportant ces personnes, a-t-on ajouté de même source.

D'après les autorités locales, ces migrants ont été conduits, sains et saufs, par la Marine Royale au port de Laâyoune.

Les services de sécurité ont intensifié ces dernières semaines les opérations de contrôle des tentatives d'émigration irrégulière dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra ayant permis l'interpellation de plusieurs candidats et le sauvetage d'embarcations à la dérive.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la lutte menée par les différents services de sécurité et les autorités locales contre les réseaux d'émigration clandestine et de traite des êtres humains.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

C'EST BEAUCOUP DIRE	ASCÈTE	TUE	CUBE DOUBLE ET RÉCIPROQUE	ASPECT CHANGEANT	NOTE MÉTAL	ENDROIT
	REJET HOSTILE	VERRE DE BIÈRE			FORME D'ÊTRE	
MAUX D'AMOUR		PINGRE	RACLÉE	DIX SUR DIX	LOI DU SILENCE	
REPRISE						BOISSON EXQUISE
TÊTE DE TRAIN		INQUIÉTANT				
			VENUE AU MONDE			FIN D'ANNÉE
GRAND OUVERT	COBALT		À LA MODE	RÉCÉP. ISSÉ		
	BOUEUX		HISSE	ORIENT		CHEF DE TRIBU
				RADIUM		
OPINION		ÂGE AVANT LA MANIÈRE			PERROQUET	EXCÈS
ARSENIC						
TRIBU				ENJEU	PEINTRE ESPAGNOL	RADIUM
					POISSON	
VENTILE			BALAI			SYMBOLE DU NÉON
	TAXE			TÊTE DE RADIN		GRECQUE
MÉTAL		INFRAC-TIONS				
CUBE						

Solution mots flechés d'hier

CHALE	INDIC	OTEGHETTOR	MNAR	UNIVERSELLE	OEIADMIS	TLOBASAL	PIFALLACIEUSE	MINIELIO	EMAIN	RIEN
AFFECT	LA	TOUR	ID	LE	IS	AL	EUSE	IO	ELUS	EUREKA

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Aïka Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmartdi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoume)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdokader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Accompagne la note de frais.
- II. Elle n'a rien vu venir. - On repère celui qui en a consommé.
- III. Maîtresses du joueur d'échecs. - Opère un repli.
- IV. Indiscrétions. - C'est tout comme.
- V. En dehors du champ. - Sans effets.
- VI. Fille de beauf. - Frappé fort.
- VII. Nuit noire. - Ils sont hauts en couleur. - Il a mangé son héritage.
- VIII. Les copains d'abord. - Carré de dix. - Tour de Meknès.
- IX. On lui doit le coup de Trafalgar. - Par ici la sortie.
- X. Suivent les traces de Pierre Bellemare.

VERTICALEMENT.

1. Tenant des propos incompréhensibles.
2. Couverture du Monde. - La star aime bien l'être.
3. Prise et c'est dangereux. - Elle traverse la Petite France.
4. Faute de treiziste. - Cimetière de Renault.
5. Vit au chaud dans ses plumes. - Les débuts de l'ovule.
6. Tape-à-l'oeil. - Fait mauvaise figure.
7. Deux chez Idefix. - Ouvre le col.
8. Cadenassées. - Lieu d'éclosion.
9. Peut finir dans la casserole. - Elle peut fournir d'énormes sommes.
10. Sinueuses. - Appris.
11. Elle rejoint la Vilaine. - Elle connaît Sambre et Meuse.
12. Malveillantes.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
4					7			3			6	1					
		6	8				2	7			7	5					
			4				1	5	8		9	1	3	4			5
9				2				8	5				8		7	1	
	1			7				4			3	9	5		8		
8	4			9					2		6	4	7				
5	6	3			2						5		8	7	1	3	
	7	8			1	5							9		4		
1			3										5	9			
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
				7								3	6	9			
					8		3	2				6				5	
7	5		9	4				6			4	7				9	6
				2		5	1				1			7			
4												4				5	
	1	3		6									3				8
	4			3	2		9	8			7	8				4	1
1	6		4								3					7	
				8									5	2	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	I	N	F	O	R	M	A	T	I	Q	U	E
II	R	E	E	D	I	T	I	O	N		N	N
III	R	O	S	E	S		L	U	T	T	E	S
IV	E	N	S		E	P	E	L	E	R		I
V	G		I	B	E	R	E		G	I	R	L
VI	U	R	E	E		O	S	E	R	A	I	E
VII	L	A	R	R	O	N		V	E	N	D	U
VIII	I	M		C	R	E	P	I		G	U	S
IX	E	P	I	E	E		R	A	I	L	L	E
X	R	E	P	R	E	S	E	N	T	E	E	S

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
9	2	4	5	3	8	1	6	7	7	3	4	1	2	6	9	8	5
8	3	5	7	1	6	2	9	4	5	9	6	8	7	3	4	1	2
1	6	7	4	2	9	5	8	3	2	1	8	5	4	9	7	3	6
2	5	1	9	4	3	8	7	6	3	6	5	4	1	8	2	7	9
4	8	3	6	7	2	9	5	1	1	8	2	9	6	7	5	4	3
7	9	6	1	8	5	4	3	2	9	4	7	3	5	2	8	6	1
6	4	8	2	5	7	3	1	9	6	7	1	2	8	5	3	9	4
3	7	2	8	9	1	6	4	5	4	2	3	7	9	1	6	5	8
5	1	9	3	6	4	7	2	8	8	5	9	6	3	4	1	2	7
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
6	2	8	7	4	5	1	3	9	2	3	4	7	1	8	5	9	6
4	1	9	8	3	2	6	7	5	7	1	6	5	2	9	3	4	8
3	5	7	9	1	6	8	4	2	5	8	9	4	3	6	1	7	2
2	7	5	1	9	8	3	6	4	4	7	5	1	8	2	9	6	3
8	6	1	4	2	3	9	5	7	9	2	3	6	7	5	4	8	1
9	4	3	6	5	7	2	8	1	1	6	8	3	9	4	7	2	5
5	8	6	2	7	9	4	1	3	3	9	1	8	6	7	2	5	4
7	9	4	3	8	1	5	2	6	6	5	2	9	4	1	8	3	7
1	3	2	5	6	4	7	9	8	8	4	7	2	5	3	6	1	9

Economie

L'AMDIE tient la 5^{ème} réunion de son Conseil d'administration

L'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) a tenu, lundi à Rabat, la 5^{ème} réunion de son Conseil d'administration (CA), sous la présidence du chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmani.

Cette réunion a été l'occasion pour mettre en avant les réalisations de l'Agence, ainsi que de s'informer sur ses perspectives et sa feuille de route pour contribuer à attirer les investissements et développer les exportations, indique un communiqué de la Présidence du gouvernement.

A cette occasion, M. El Otmani a noté que cette réunion se tient dans un contexte marqué par la hausse du nombre de nouveaux cas d'infection au coronavirus (Covid-19) et des décès, ce qui nécessite plus de respect des mesures de protection et l'adhésion à la stratégie nationale de vaccination, rapporte la MAP.

Il a, dans ce sens, incité les citoyens à se précipiter aux centres de vaccination pour accomplir leur devoir national, en réaction au contenu du discours Royal à l'occasion du 22^{ème} anniversaire de la Fête du Trône. En outre, le chef du gouvernement a rappelé que le Royaume a déployé des efforts considérables en vue de faire de la pandémie de Covid-19 une opportunité pour développer l'économie nationale, faisant savoir qu'à fin juin dernier, 523 projets d'investissements industriels ont été validés avec un potentiel de substitution de 35,5 milliards de dirhams d'importation.

M. El Othmani a aussi indiqué que les conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid-19 et autres vaccins, signées devant SM le Roi Mohammed VI, vont contribuer au renforcement de la position du Royaume en tant que leader à l'échelle continentale dans ce domaine.

Par ailleurs, le chef du gouvernement s'est félicité du flux des investissements directs étrangers (IDE) qui s'est élevé à 15,5 MMDH durant l'exercice 2020, en augmentation de 1% par rapport à 2019, soulignant qu'au cours des six premiers mois de l'année 2021, ce flux a atteint 9,6 MMDH (+5% par rapport au S1-2020), ce qui témoigne de l'attractivité du Maroc en matière d'investissement et de la capacité de l'économie nationale à amortir le choc de la crise.

Il a également noté que cette réunion a été une occasion pour discuter de la feuille de route de l'AMDIE pour la période 2021-2023, laquelle visant essentiellement à opter pour un marketing orienté résultats, apporter le soutien adéquat aux acteurs, faire de "Morocco Now" une marque forte et leader au niveau mondial et à adopter un plan basé sur la digitalisation afin de développer et améliorer la qualité de l'action de l'Agence.

Flambée des transactions immobilières à Casablanca, El Jadida et Marrakech



Au deuxième trimestre 2021, l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) est ressorti en baisse en glissement trimestriel dans les principales villes du Maroc.

Selon un rapport conjoint de Bank Al-Maghrib (BAM) et de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), il s'est replié à Rabat, Casablanca, Marrakech, Tanger, Agadir, El Jadida, Fès, Kénitra, Meknès et Oujda.

Les données recueillies au cours de cette période montrent que les transactions ont, en revanche, connu des hausses dans ces mêmes villes, à l'exception de Kénitra (-4,3), d'après une

analyse des deux institutions publiques.

Dans le détail, en glissement trimestriel, les prix des actifs immobiliers ont accusé un recul de 4,5% au niveau de Rabat, recouvrant des replis de 5,1% pour le résidentiel et de 2,7% pour les terrains et un accroissement des prix des biens à usage professionnel de 1,5%.

En ce qui concerne les transactions immobilières, « elles ont enregistré une hausse de 14,7%, reflétant des augmentations des transactions du résidentiel de 17% et des terrains de 13,3% », note le rapport soulignant, en revanche, que les ventes de biens à usage professionnel ont reculé de 16,3%.

Suite aux baisses de 5,4% pour les biens résidentiels, de 3% pour les terrains et de 7,1% pour les biens à usage professionnel, les prix ont connu une baisse de 5,4% au niveau de Casablanca.

Les transactions immobilières ont, pour leur part, « enregistré une hausse de 21%, reflétant des accroissements de 29,1% pour les biens résidentiels et de 18,9% pour les terrains et une diminution de 20,8% pour les biens à usage professionnel », ont indiqué

BAM et l'ANCFCC dans une note relative à l'IPAI au deuxième trimestre 2021.

A noter que les prix des actifs immobiliers ont enregistré un repli de 3,4% à Marrakech. Selon le rapport, cette baisse a concerné toutes les catégories de biens : le résidentiel (-5,6%), les terrains (-2,3%) et les biens à usage professionnel (-4,6%).

Du côté des transactions, il ressort des statistiques qu'elles ont connu une progression de 28,9%, en raison des hausses des ventes pour les biens résidentiels et pour les terrains, respectivement de 27,9% et de 49,1%.

En parallèle, ces mêmes données révèlent que les ventes de biens à usage professionnel se sont inscrites en baisse de 6,9%.

S'agissant de la ville de Tanger, « l'indice des prix a marqué un recul de 7,4%, recouvrant des baisses des prix des biens résidentiels de 8,5%, des terrains de 6,5% et des biens à usage professionnel de 6,8% », selon les chiffres publiés par les deux institutions publiques.

De ces données, il ressort en outre que les transactions ont progressé de 16,1% suite à la hausse de 25,1% pour les biens

résidentiels, alors que les ventes des terrains et des biens à usage professionnel ont respectivement enregistré une baisse de 12,7% et stagné.

A titre de rappel, au deuxième trimestre 2021, « l'indice des prix des actifs immobiliers est ressorti en repli trimestriel de 5,4%, résultat des baisses des prix du résidentiel de 5,6%, des terrains de 5% et des biens à usage professionnel de 7,3% », selon ledit rapport.

Comme nous l'avons souligné dans une précédente édition, le nombre de transactions s'est, en revanche, accru de 18,8%, suite à la hausse des ventes de 22% pour les biens résidentiels et de 29,2% pour les terrains et une baisse de 20,7% pour les biens à usage professionnel.

En glissement annuel, il ressort de l'analyse de BAM et de l'ANCFCC que les prix des actifs immobiliers ont reculé de 2%, « avec des baisses de 2,3% pour les actifs résidentiels, de 1% pour les terrains et de 4,9% pour les biens à usage professionnel ». Tandis que le nombre de transactions a bondi pour toutes les catégories de biens immobiliers.

Alain Bouithy

“
L'IPAI recule dans les principales villes au deuxième trimestre



Cartier Saada affiche un chiffre d'affaires consolidé en hausse au deuxième trimestre

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cartier Saada s'est établi au 2ème trimestre 2021 à 47 millions de dirhams (MDH), soit une hausse de 54% par rapport à la même période de 2020.

Cette bonne performance est essentiellement due à une reprise de l'économie mondiale induite par les allègements progressifs des restrictions sanitaires dans certains pays d'Europe comme la France, principal pays d'exportation de Cartier Saada SA, a précisé le Groupe dans un communiqué sur ses indicateurs financiers trimestriels.

En effet, a poursuivi le communiqué, après avoir été lourdement impacté par les restrictions et mesures de confinement, le segment "Cafés, hôtels et restaurants" montre des signaux positifs de reprise et ce dans les principaux pays d'exportation, ce qui est encourageant pour l'exercice en cours.

Le contexte sanitaire reste néanmoins critique au vu de la propagation des différents variants, a fait savoir la même source, notant que le Groupe continue en dépit de cette conjoncture particulière de déployer sa stratégie de développement et s'appuie sur ses fondamentaux solides pour mettre en place les mesures adéquates nécessaires pour anticiper et s'adapter à cet environnement inédit.

Le marché de location des maisons de vacances reprend peu à peu sa belle forme

En pleine saison estivale, marquée cette année par la reprise des vols internationaux et le retour des Marocains résidant à l'étranger (MRE), le marché de la location des maisons de vacances, qui d'habitude connaît un fort engouement durant cette période, commence à reprendre peu à peu sa belle forme.

Après l'été 2020 marqué par la pandémie de Covid-19, celui de cette année promet une redynamisation du marché de location des vacances, et ce grâce à la campagne de vaccination menée avec brio au Royaume, permettant ainsi aux citoyens de voyager et profiter des nombreuses potentialités touristiques dont regorge le pays.

Malgré l'entrée en vigueur du couvre-feu nocturne à partir de 21h, les maisons de vacances n'ont pas manqué d'attirer plusieurs es-

tivants, et notamment les MRE désireux de profiter de l'été et de visiter les villes balnéaires. Ainsi, un grand engouement se manifeste pour la location des maisons dans plusieurs destinations prisées par les visiteurs en été dont la région du Nord, Agadir, Marrakech, Essaouira...

Cette affluence a été observée dès la fin des examens scolaires et universitaires où la demande de location des maisons de vacances n'a cessé de progresser, a affirmé un agent immobilier opérant à la ville de Tanger, notant que les prix varient selon le type de biens (complexe résidentiel, appartement ou villa) et la durée de la location.

"La plupart de nos clients actuellement sont des MRE", a-t-il ajouté, espérant que les recettes de cette année permettront d'effacer en partie les lourdes pertes de l'année dernière. Pour sa part, un propriétaire d'une maison de vacances à Agadir a fait part d'un intérêt important des touristes pour cette ville côtière, notant que sa maison située dans un complexe résidentiel est louée depuis début juillet et réservée jusqu'à la fin du mois d'août.

Les régions d'Imi Ouaddar et Taghazout connaissent un grand afflux et attirent les estivants de tout bord, c'est ce qui fait que plusieurs maisons de vacances sont louées ou réservées à des prix abordables pour toute la période d'été, a-t-il expliqué.

En ce qui concerne les prix, ils varient généralement entre 400 à 700 dirhams la nuitée pour un appartement pied dans l'eau, composé de deux chambres et d'un salon, tandis que pour les villas, le prix monte à une fourchette entre



1.200 et 2.000 dirhams, selon les agents immobiliers, a-t-il fait savoir, estimant que ces prix devraient augmenter davantage avec la hausse de la demande.

Par ailleurs, les dernières statistiques du site immobilier Mubawab indiquent que la demande sur ce segment a repris une bonne dynamique sur les premiers mois de l'année 2021, et ce en dépit de la situation sanitaire.

La demande sur le marché de la location de vacances au Maroc reprend sa dynamique au cours des premiers mois de l'année 2021.

Ce dynamisme semble se poursuivre avec des perspectives encourageantes, selon le site immobilier.

En ce qui concerne les quatre premiers mois de 2021, l'offre des biens dédiés à la location de vacances est en chute de 52% par rapport à la même période en 2020, tandis que l'offre d'appartements est en recul de 56%, et l'offre de villas est en croissance de 29%. Les statistiques notent également que Marrakech constitue désormais 41% de l'offre contre 40% en 2020, et que le prix d'une nuitée en appartement dans cette

ville est de 500 dirhams, soit -35% par rapport à l'année précédente.

Pour la période située entre février-mars 2021, elle a enregistré une évolution mensuelle de 17%, précise Mubawab.

Le marché de location de vacances semble ainsi maintenir une bonne dynamique et compte énormément sur cette saison d'été pour récupérer après une année difficile, avec des perspectives encourageantes qui se font d'ores et déjà ressentir dans les différentes régions du Royaume.

Par Bassma Rayadi (MAP)



Les régions d'Imi Ouaddar et de Taghazout connaissent un grand afflux et attirent les estivants de tout bord

Hausse de 0,9% de l'IPC à Tanger en juin dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) à Tétouan a enregistré, au cours du mois de juin dernier, une hausse de 0,9%, par rapport au même mois de l'année précédente, et une baisse de 1% en glissement mensuel. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,3% en juin dernier, par rapport au juin 2020, indique un communiqué de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP), notant que cette variation est le résultat de la hausse des prix

des matières qui composent les sections "poisson et fruits de mer" (+8,9%), "les huiles et graisses" (+8,3%), "tabac" (+4,5%), "eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes" (9,2%) et "sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" (+3,2%), rapporte la MAP.

Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 2,1% pour les "vêtements et chaussures" à une hausse de 9,1% pour le "transport".

En glissement mensuel, les prix des produits alimentaires ont baissé de 2,4% en juin dernier, en raison de la baisse de 8,6% des prix des "fruits", de 6,8% du "poisson et fruits de mer", de 5,9% des "Légumes", de 0,9% du "pain et céréales", de 0,7% du "lait, fromage et œufs", et de 0,3% des prix de l'eau minérale, boissons rafraîchissantes et fruits et légumes jus", des "produits alimentaires non classés ailleurs" et des "viandes", précise la même source. Pour sa part, l'indice

des produits non alimentaires a oscillé entre une baisse de 1% pour les "vêtements et chaussures" et une hausse de 0,7% pour le "transport".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

Le Maroc prend part au Festival international du film d'Amman

Coup d'envoi de la 2^{ème} édition

Le coup d'envoi de la 2^{ème} édition du Festival international du film d'Amman a été donné, lundi soir, avec la participation de plus de 50 longs métrages, documentaires et courts métrages de 26 pays, dont le Maroc. Le festival, organisé dans le respect strict des mesures de précaution contre la Covid-19, s'est ouvert avec la projection du film "Gaza mon amour" des réalisateurs palestiniens frères Tarzan et Arab Nasser, qui ont remporté de nombreux prix dans les festivals internationaux. Les événements du film se déroulent à Gaza, où Issa le pêcheur, âgé de plus de soixante ans, cache son amour pour Siham, qui travaille comme couturière au marché. Mais il décide finalement de de-

mander sa main. Lors d'une de ses sorties de pêche, une ancienne statue d'Apollon se coince dans son filet. Après l'avoir cachée dans sa maison, les problèmes d'Issa commencent lorsque le "Hamas" découvre l'existence de ce mystérieux trésor.

Les films participant au festival, qui se poursuit jusqu'au 31 août, concourent pour remporter les prix du Bouclier d'iris noir (Fleur nationale de Jordanie), du meilleur long métrage arabe, du meilleur film documentaire et du meilleur court métrage arabe. Parmi les longs métrages arabes participant à la compétition il y a les films marocains "Oliver Black" de Taoufik Baba, "Une autre bataille" de Mohamed Fekran et "Rue Contact" d'Ismail El



Iraki. Dans la compétition du film documentaire arabe, la Marocaine Karima Saidi participe avec son film "Un long chemin".

Par ailleurs, plusieurs films sont en compétition pour le Prix du court métrage arabe, dont les deux films marocains "L'enfant rebelle" de Shahrazad Mounni Bardaei, et "Aisha" de Zakaria Mounni.

Parallèlement aux projections de films, le festival sera marqué également par des ateliers, des séminaires et des rencontres sur des thèmes variés, avec en outre deux plateformes pour soutenir des projets en développement ou en post-production.

Lors de cette 2^{ème} édition, l'événement accueillera le Festival du film franco-arabe, dans une section spé-

ciale baptisée "Rendez-vous avec le cinéma franco-arabe". En outre, le programme du festival comprend la section dénommée "Le premier et le plus récent", qui retrace les parcours cinématographiques d'un réalisateur chevronné. Cette année, elle sera dédiée au réalisateur syrien Mohamed Malas, en mettant en exergue l'évolution de son style dans le cinéma au fil des ans. Dans le cadre des activités du festival, quatre films seront projetés pour la première fois, tandis que huit autres seront projetés pour la première fois dans le monde arabe. Les films participant au festival seront projetés dans différents lieux à l'intérieur et à l'extérieur de la capitale Amman.

M.O

Dalida, "pont entre les deux rives de la Méditerranée" pour son frère Orlando



"Très vite, Dalida a fait le pont entre les deux rives de la Méditerranée", affirme à l'AFP Orlando, frère et producteur de la chanteuse, qui fait partie de ces "Divas" célébrées à l'Institut du monde arabe, avec Oum Kalthoum et Fairouz

«Dalida est devenue très populaire en interprétant des chansons en langue égyptienne, mais en proposant surtout un tempo différent, en mélangeant les rythmiques orientale et occidentale. Très vite, Dalida a fait le pont entre les deux rives de la Méditerranée», explique-t-il. «Si elle jouit toujours de cette immense popularité dans tout le Moyen-Orient, c'est grâce à des chansons devenues des hymnes comme «Salma Ya Salama» (1977) et «Helwa ya Baladi» (1979) qu'on a beaucoup entendu pendant tout le Printemps arabe. On a dit qu'Oum Kalthoum était la «Quatrième Pyramide». Pour Sadate (ancien président d'Égypte), Dalida était la «deuxième Cléopâtre». D'ailleurs, ma soeur a été élue Miss Égypte en 1954 », précise Orlando. Et d'ajouter : «Dalida n'a jamais coupé les

liens avec l'Égypte où elle est née comme moi. Notre père était premier violon à l'Opéra du Caire. Elle voulait conquérir la France et le monde. Elle voulait être Dalida. Elle l'est pour l'éternité. J'ai été le témoin de son histoire. Je suis le gardien de sa mémoire».

Le frère de la diva souligne, par ailleurs, que très jeune, sa soeur a pris son destin en mains à une époque où cela n'était pas évident dans le Moyen-Orient, comme Oum Kalthoum et les autres. «Elles ont osé être ce qu'elles avaient envie d'être. Dalida était féministe par son comportement. Elle était une femme libre et ce n'était pas facile de l'être dans les années cinquante», se rappelle-t-il.

«À leur manière, chacune dans leur discipline, ces divas ont été pionnières en faisant avancer la cause des femmes dans le monde arabe. Si les jeunes générations de femmes sont plus libres aujourd'hui dans certains pays, pas dans tout le Moyen-Orient, elles le leur doivent », conclut Orlando.

Les producteurs de "James Bond" opposés à une série dérivée

Malgré le rachat de la franchise par Amazon, les prochaines aventures de James Bond continueront d'être montrées dans les salles de cinéma et ne seront donc pas déclinées sous forme de série TV, ont confirmé les producteurs Michael G. Wilson et Barbara Broccoli au magazine Total Film.

"Nous faisons des films. Nous faisons des films pour le cinéma", déclare Barbara Broccoli. "Nous résistons [aux séries] depuis maintenant soixante ans", ajoute Michael G. Wilson, qui détient le contrôle créatif de la licence avec sa demi-sœur Barbara Broccoli.

Alors que la sortie du dernier film de la franchise avec Daniel Craig dans le rôle-titre se profile, on ignore encore quel comédien prendra la relève. "Nous voulons juste célébrer cette sortie et [le travail de] Daniel. Une fois que cela sera passé, nous réfléchirons à l'avenir", promet Barbara Broccoli.

Repoussé de nombreuses fois en raison d'un tournage mouvementé (changement de réalisateur, blessure de Daniel Craig, destruction accidentelle des décors) et de la pandémie, Mourir peut attendre sortira le 6 octobre en France.

Le film formera une trilogie avec

Skyfall (2012) et Spectre (2015).

Le film réserve plusieurs surprises de taille. Pour la première fois de l'histoire de la franchise, le matricule 007 y sera attribué à un autre personnage que James Bond. Selon la productrice Barbara Broccoli, Cary Joji Fukunaga a "dépassé de loin les attentes de tout le monde" et a livré le meilleur film de la licence.

Daniel Craig donne la réplique à Léa Seydoux (Madeleine Swann), Ben Whishaw (Q), Naomie Harris (Money Penny), Ralph Fiennes (M) et Jeffrey Wright (Felix Leiter). Lashana Lynch et Rami Malek complètent la distribution.



Bouillon de culture

Taylor Swift



Taylor Swift, une des artistes les plus suivies au monde sur Instagram (174 millions d'abonnés) et Twitter (88,6 millions), vient d'annoncer qu'elle rejoint la plateforme TikTok. En moins d'une heure, la chanteuse a déjà plus de 133.000 abonnés.

"Il se passe beaucoup de choses en ce moment. Le vinyle de ma version de l'album Red est disponible en précommande et je suis désormais sur TikTok. On va s'amuser", écrit-elle en légende de sa première publication, une vidéo où elle récapitule ses sorties depuis un an et demi.

La chanteuse sortira le 19 novembre prochain une nouvelle version de son quatrième album Red. Cette réédition contiendra trente chansons, donc une version longue de dix minutes de All Too Well, titre très populaire de Taylor Swift souvent qualifié comme sa meilleure composition.

Depuis le 1er novembre 2020, Taylor Swift a légalement le droit de ré-enregistrer ses cinq premiers albums: Taylor Swift, Fearless, Speak Now, Red, et 1989. La chanteuse a quitté Big Machine pour partir chez Universal Music en 2018. Elle a depuis sorti trois albums à succès: Lover, Folklore et Evermore.



"La Terre des hommes" démonte la domination masculine en milieu rural

Le drame social agricole continue d'inspirer le cinéma français: "La Terre des hommes" mêle les questions de précarité rurale et de domination masculine.

Le film, deuxième long-métrage de Naël Marandin après "La Marcheuse", sur la prostitution chinoise à Paris, met en scène la fille d'un agriculteur en faillite, Constance (Diane Rouxel), qui tente avec son petit ami Bruno (Finnegan Oldfield) de reprendre l'exploitation familiale.

Pour cela, elle va devoir obtenir l'aide du tout-puissant membre de la coopérative agricole locale, et dirigeant du marché aux bestiaux, Sylvain (Jalil Lespert).

Désespérée de ne pas voir son projet avancer, la vie de la jeune femme bascule lorsque Sylvain, qui a droit de vie ou de mort sur l'exploitation, l'embrasse de force dans son bureau.

Dans un milieu très masculin, marqué par la domination des hommes habitués à dominer jusqu'aux bovins qu'ils vendent, Constance, physique frêle mais détermination à tout épreuve, va devoir se battre, parfois contre elle-même et contre les siens.

Les difficultés sociales en milieu rural ont nourri de nombreux films français ces dernières années, comme "Au nom de la Terre" en 2019 avec Guillaume Canet, ou dans un tout autre genre, l'an dernier, le film fantastique "La Nuée".

Pour "La Terre des hommes", l'idée "est née quand je me suis retrouvé dans un marché aux bestiaux en Bourgogne, un endroit fascinant où se retrouvaient des milliers de bêtes, des centaines d'hommes et seulement deux femmes", a expliqué à l'AFP le réalisateur, qui explique avoir rencontré longuement des agriculteurs pour se documenter.

Le film raconte comment "des relations de domination politique, sociale, économique se prolongent dans des relations physiques", poursuit-il.

Le marché aux bestiaux, enceinte de béton où se retrouvent les protagonistes du film, avec sa "hiérarchie très marquée, la physicalité des bêtes", et où se jouent des scènes clés du film "devient un théâtre symbolique", ajoute-t-il.



Les Etats-Unis autorisent pleinement le vaccin anti-Covid de Pfizer



Les Etats-Unis ont pleinement autorisé lundi un premier vaccin contre la Covid-19, celui de Pfizer/BioNTech, une décision qui pourrait permettre d'aider à convaincre certains hésitants, mais aussi pousser davantage d'institutions à imposer la vaccination, dans un pays où le variant Delta fait rage.

Dans la foulée de l'annonce, le Pentagone a ainsi fait savoir que tous les membres des forces armées américaines devraient à l'avenir être vaccinés contre la Covid. Le calendrier exact de cette mesure qui concerne 1,4 million de soldats d'active devrait être détaillé dans les prochains jours.

Le vaccin de Pfizer bénéficiait depuis décembre d'une autorisation d'urgence, et a déjà été injecté à des millions de personnes aux Etats-Unis. Cette autorisation complète concerne les personnes de 16 ans et plus, a déclaré dans un communiqué l'Agence américaine des médicaments, la FDA. Le vaccin continue à être disponible pour les enfants et adolescents de 12 à

15 ans sous son autorisation conditionnelle.

L'annonce des autorités sanitaires "devrait conférer davantage de confiance dans le fait que ce vaccin est sûr et efficace", s'est félicité Joe Biden dans un tweet. Le président américain devait s'exprimer dans l'après-midi sur la campagne de vaccination, a annoncé la Maison Blanche. "J'espère que cette autorisation aidera à augmenter la confiance dans notre vaccin", a renchéri dans un communiqué Albert Bourla, le PDG de Pfizer.

Selon un sondage de la Kaiser Family Foundation en juin, environ un adulte américain non vacciné sur dix avait déclaré qu'il serait plus enclin à recevoir une injection si l'un des sérums était complètement approuvé par les autorités sanitaires. "L'un des arguments du mouvement anti-vaccin, qui clamait à tort qu'il s'agissait d'un vaccin expérimental, a été balayé", a déclaré à l'AFP le Dr Amesh Adalja, du centre Johns Hopkins pour la sécurité sanitaire.

Cette décision des autorités sanitaires permet notamment à certaines autorités d'imposer la vaccination sans crainte de recours légaux. La ville de New York a ainsi rapidement indiqué lundi que le personnel des écoles, dont les enseignants, devrait avoir reçu au moins une dose de vaccin avant le 27 septembre. La mesure touche près de 150.000 employés.

Une autorisation complète permet par ailleurs aux médecins, comme pour tout médicament, de prescrire un remède hors des recommandations. Cela pourrait conduire certains professionnels à décider d'administrer le vaccin à des enfants fragiles de moins de 12 ans, pour lesquels il n'est pas encore autorisé, même en urgence.

"Nous ne recommandons pas une utilisation hors des recommandations", ni que "les enfants plus jeunes que 12 ans soient vaccinés avec ce vaccin, ça ne serait pas approprié", a déclaré lors d'une conférence de presse suivant l'annonce la cheffe par intérim de la FDA, Janet Woodcock.

Des données d'essais cliniques sont attendues rapidement concernant cette population. Pfizer a annoncé en mars avoir commencé des essais sur des milliers d'enfants âgés de 6 mois à 11 ans, qui se poursuivent actuellement. Si les résultats s'avèrent concluants, Pfizer espère le premier déposer une demande d'autorisation en urgence du vaccin pour les 5-11 ans en septembre.

Plus de 200 millions de personnes, soit près de 61% de la population américaine, ont reçu au moins une dose de vaccin – en majorité du sérum de Pfizer/BioNTech. Si le rythme des vaccinations avait très fortement ralenti entre début avril et début juillet, la courbe des injections quotidiennes est depuis plusieurs semaines de nouveau en hausse. Le nombre d'immunisations croît notamment dans les Etats enregistrant le plus grand nombre de cas quotidiens – une flambée due au variant Delta, hautement contagieux.

Deux autres vaccins, ceux de Mo-

derna et de Johnson & Johnson, sont autorisés en urgence aux Etats-Unis. L'autorisation complète de la FDA se fonde sur des essais cliniques comprenant quelque 20.000 personnes de 16 ans et plus ayant reçu le vaccin, et 20.000 ayant reçu un placebo.

Environ 12.000 ont été suivies pendant au minimum six mois, précise l'Agence. "Nous avons évalué les données scientifiques et les informations incluses dans des centaines de milliers de pages" et "conduit notre propre analyse de la sûreté et de l'efficacité" du vaccin, a détaillé Peter Marks, responsable scientifique au sein de la FDA. Il a précisé que le processus de production du vaccin avait également été vérifié, y compris via des visites d'usines.

L'autorisation comprend un avertissement sur un risque accru de myocardite, une inflammation du muscle cardiaque, après la vaccination, a précisé l'Agence américaine. Ce risque est plus élevé chez les jeunes hommes, dans les sept jours suivant la deuxième injection.

Valneva espère une efficacité "supérieure à 80%" pour son vaccin



Le laboratoire franco-autrichien Valneva, dont les essais pour son candidat-vaccin contre le Covid-19 sont à un stade avancé, espère démontrer "une efficacité supérieure à 80%", a annoncé mardi son directeur général Franck Grimaud. "Sur la base (...) des essais de phase I et II, on espère avoir un vaccin qui soit efficace de manière supérieure à 80%. Il va falloir le démontrer dans l'essai de phase III", destiné à prouver l'efficacité réelle d'un traitement avant une éventuelle mise sur le marché et qui est toujours en cours, a déclaré M. Grimaud sur la chaîne BFM Business. L'efficacité serait donc inférieure aux vaccins à ARN messager, comme ceux de

Pfizer/BioNTech ou de Moderna, qui tournent autour des 95%. Mais elle serait supérieure à celle des vaccins AstraZeneca et Johnson et Johnson, qui fonctionnent par vecteur viral et se situe entre 60 et 70%. Valneva utilise un vaccin à virus désactivé, une technologie plus classique que l'ARN, et qui sert notamment pour les vaccins contre la grippe chaque année, a illustré M. Grimaud. "Il y a tout un tas de paramètres pour avoir un bon mixte dans le vaccin entre son efficacité, son innocuité, son délai de protection, sa durée entre les deux premières doses et la nécessité d'un rappel..." s'est défendu Franck Grimaud. Le laboratoire a soumis lundi sa demande d'autorisation auprès

des autorités de santé britannique. Le Royaume-Uni lui a déjà commandé 100 millions de doses pour 2021-2022, alors que les discussions avec l'Union européenne "sont toujours en cours", selon M. Grimaud. Le directeur général de Valneva estime que la lutte contre la Covid-19 nécessitera probablement "une vaccination régulière" dans les années à venir. "On va aussi devoir vacciner des adolescents et des enfants, et un vaccin comme le nôtre, avec son profil d'innocuité peut avoir un intérêt", estime-t-il. Il vise également "une partie de la population plus hésitante sur les nouvelles technologies" vaccinales ainsi que dans les pays où l'accès aux vaccins est toujours difficile.

L'ONU prévient les talibans que le traitement des femmes est une "ligne rouge"

La cheffe des droits de l'Homme de l'ONU a tracé mardi aux talibans une "ligne rouge", les exhortant à respecter les droits des femmes en Afghanistan, en particulier l'accès à une éducation de qualité.

S'exprimant à l'ouverture d'une réunion spéciale du Conseil des droits de l'Homme (CDH) sur l'Afghanistan, Michelle Bachelet a appelé les talibans à respecter leurs promesses en matière notamment de respect des droits des femmes.

"Une ligne rouge fondamentale sera la façon dont les talibans traitent les femmes et les filles et respectent leurs droits à la liberté, à la liberté de mouvement, à l'éducation, à l'expression personnelle et à l'emploi, conformément aux normes internationales en matière de droits humains", a déclaré la haute-commissaire aux droits de l'Homme. "En particulier, la garantie de l'accès à une éducation secondaire de qualité pour les filles sera un indicateur essentiel de l'engagement" des talibans en faveur des droits humains, a-t-elle ajouté, en demandant la mise en place d'un gouvernement "inclusif" avec une représentation significative des femmes.

La session extraordinaire sur l'Afghanistan se tient à la demande du Pakistan, en tant que coordinateur de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sur les droits humains et les questions humanitaires, et de l'Afghanistan, représenté par Nasir Ahmad Andisha, le diplomate que l'ancien gouvernement avait nommé, avec le soutien de près d'une centaine de pays, dont la France et les Etats-Unis.

Nasir Ahmad Andisha a appelé le CDH à envoyer "un mes-



sage fort à toutes les parties, y compris aux talibans, pour leur faire comprendre que les atteintes aux droits humains auront des conséquences".

Pendant les débats, une soixantaine de pays ont présenté une déclaration conjointe - lue par la représentante espagnole auprès des Nations unies, Aurora Diaz-Rato, demandant notamment "l'arrêt immédiat des assassinats ciblés de défenseurs des droits des femmes".

Depuis leur prise du pouvoir le 15 août, les talibans tentent de convaincre la population qu'ils ont changé et que leur régime sera moins brutal que le précédent,

entre 1996 et 2001. Ils avaient alors imposé une version ultra-rigoureuse de la loi islamique. Les femmes ne pouvaient ni travailler ni étudier, et voleurs et meurtriers encouraient de terribles châti-

ments. Les talibans affirment aujourd'hui qu'ils respecteront les droits des femmes et qu'elles seront autorisées à recevoir une éducation et à travailler. Mais cela n'endigue pas le flot de ceux qui ne croient pas en leurs promesses et veulent à tout prix partir.

A Kaboul, des milliers de personnes se massent autour de l'aéroport en espérant pouvoir quitter leur pays à bord des avions affré-

tés par les Occidentaux.

Mme Bachelet, qui début août avait évoqué "des rapports faisant état de violations pouvant être assimilées à des crimes de guerre et à des crimes", a indiqué mardi avoir reçu "des informations crédibles faisant état de graves violations du droit humanitaire international et d'atteintes aux droits humains dans de nombreuses zones" sous contrôle des talibans. Et de prévenir les talibans: "Les violations des droits humains sapent la légitimité de leurs auteurs - à la fois vis-à-vis de la population, mais aussi des institutions régionales et internationales et des autres Etats".

Mme Bachelet a appelé le CDH à mettre en place "un mécanisme dédié pour suivre de près l'évolution de la situation des droits humains en Afghanistan, y compris - en particulier - la mise en oeuvre par les talibans de leurs promesses".

Plusieurs ONG ont appelé à mettre sur pied une enquête internationale, comme le CDH en a créé pour la Birmanie ou le Venezuela. Mais le projet de résolution présenté par le Pakistan au nom de l'OCI se contente de demander à la haute-commissaire d'enquêter sur les violations des droits humains et de publier un rapport au premier trimestre 2022.

Hakainde Hichilema, opposant historique, prend les rênes de la Zambie

Président en Zambie, l'éternel opposant Hakainde Hichilema, finalement devenu président, a pris mardi les rênes de ce pays enclavé d'Afrique australe rongé par une dette colossale, avec la promesse de redresser l'économie et de promouvoir une "meilleure démocratie".

"HH" a prêté serment dans un stade des Héros en liesse à Lusaka, rempli de milliers de partisans en rouge, la couleur de son parti. Beaucoup y avaient passé la nuit, pour être certains de pouvoir assister à son investiture à la mi-journée, a constaté l'AFP. "Je jure de remplir fidèlement et avec diligence mes devoirs (...), de maintenir et défendre la Constitution", a-t-il déclaré, une bible dans les mains.

Le nouveau président était arrivé sur la piste du stade dans un SUV blanc, un garde du corps debout sur

chaque portière, saluant la foule en délire de ses deux mains ouvertes, gantées de blanc.

Plusieurs chefs d'Etat, mais aussi des figures d'opposition régionales, participaient aux festivités pour saluer une transition politique en douceur, sur un continent dont l'histoire récente a été marquée par des dirigeants autoritaires s'accrochant longtemps au pouvoir.

Mateyo Simukonda, 36 ans, est arrivé la veille de la région centrale de la Copperbelt, qui concentre les mines de cuivre du pays. "C'est un événement capital pour la Zambie", confie-t-il à l'AFP. "Je suis venu assister à l'enterrement total" du régime précédent "et de la corruption".

Candidat une sixième fois à 59 ans, Hichilema - surnommé aussi "Bally", terme affectueux désignant un

ainé - a été élu le 12 août avec près d'un million de voix d'avance et une forte participation (71%) contre le président sortant Edgar Lungu.

Dans ce pays riche en cuivre, les prix de produits de base ont flambé, devenant inabordable pour une population dont plus de la moitié vit sous le seuil de pauvreté.

L'homme d'affaires autodidacte, aujourd'hui millionnaire, devra aussi s'atteler au problème d'une dette estimée à dix milliards d'euros, dont la moitié auprès de créanciers privés.

Lancé dans une frénésie de projets de construction de ponts, routes, aéroports, son prédécesseur était critiqué pour avoir emprunté de façon déraisonnable, notamment auprès d'investisseurs chinois. La Zambie a été le premier pays d'Afrique à avoir fait défaut sur sa dette depuis le début de la

pandémie.

M. Lungu était aussi devenu de plus en plus répressif à l'égard de toute critique, faisant fermer des médias indépendants et arrêter des figures d'opposition.

Affirmant avoir lui-même été arrêté une quinzaine de fois depuis qu'il fait de la politique, HH avait d'emblée assuré son rival déchu qu'il ne ferait pas l'objet de "représailles". Dénonçant son "régime brutal", il a promis une "démocratie meilleure" aux millions de Zambiens qui ont fait la queue, parfois jusqu'à l'aube, pour voter.

La frustration qui a poussé "les citoyens à voter en si grand nombre est un message clair", estime Ringisai Chikohomero, chercheur à l'Institut d'études de sécurité (ISS) basé en Afrique du Sud.

Le changement démocratique est attendu par la jeunesse, mobilisée en masse pour le scrutin, les moins de 35 ans représentant une majorité de tels inscrits. "Pour eux, le vote cimente l'idée que le pouvoir appartient au peuple", explique à l'AFP l'économiste zambien Grieve Chelwa.

Au Zimbabwe voisin, le président Emmerson Mnangagwa a averti ses opposants de ne pas nourrir de tels rêves. Succédant à Robert Mugabe qui a tenu le pays d'une main de fer pendant 37 ans, M. Mnangagwa avait aussi promis une "nouvelle démocratie" avant d'ouvrir à consolider un parti unique et museler l'opposition.

Dans les prochains mois, les regards seront tournés vers le nouveau président zambien pour voir s'il "joint le geste à la parole" et concrétise ses promesses.

Le président tunisien prolonge sine die le gel du Parlement

Le président Kais Saïed, qui s'est octroyé il y a un mois les pleins pouvoirs en Tunisie, a prolongé dans la nuit de lundi à mardi, "jusqu'à nouvel ordre", le gel du Parlement, plongeant un peu plus la jeune démocratie dans l'inconnu. Le 25 juillet, M. Saïed, juriste de formation, a invoqué la constitution pour s'octroyer les pleins pouvoirs, limoger le chef de gouvernement Hichem Mechichi et suspendre le Parlement pour une période initiale de 30 jours, dans un pays qui reste, dix ans après, l'unique rescapé du "Printemps arabe". A l'approche de cette date-butoir, la présidence tunisienne a publié lundi soir un communiqué sur son compte Facebook: le chef de l'Etat "a émis un décret présidentiel prolongeant les mesures d'exception concernant le gel des activités du Parlement ainsi que la levée de l'immunité de tous les députés, et ce jusqu'à nouvel ordre".

Alors que Kais Saïed a gardé le silence ces derniers temps, cette décision était "attendue", a affirmé à l'AFP le politologue Slaheddine Jorchi, dans la mesure où "nous avons constaté une certaine lenteur depuis le 25 juillet dans la prise de mesures importantes". Selon lui, le président Saïed veut montrer, "à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, qu'il n'est pas dans la précipitation et qu'il est serein", disposant "de tous les pouvoirs". Il "prépare le terrain pour prendre des mesures qui pourraient être plus radicales", telles que "le gel de la constitution ou son abolition et la dissolution du Parlement", a avancé M. Jorchi. "Il est devenu clair plus que jamais que le président ne veut personne d'autre que lui au pouvoir", a-t-il conclu. Face à l'ampleur grandissante des doutes



sur les intentions du chef de l'Etat, la présidence a indiqué dans son communiqué qu'il s'adresserait "dans les prochains jours au peuple tunisien", sans autres détails.

Depuis son coup de force du 25 juillet, Kais Saïed n'a toujours pas nommé de nouveau gouvernement ni dévoilé de "feuille de route", réclamée par plusieurs partis politiques et des organisations de la société civile. A cette date, il avait annoncé prendre en charge le pouvoir exécutif, avec "l'aide du gouvernement" appelé à être dirigé par un nouveau chef désigné par ses soins. Sa décision a été dénoncée comme un "coup d'Etat" par certains juristes et ses adversaires politiques, en particulier le parti

d'inspiration islamiste Ennahdha, qui en tant que principale force parlementaire fait figure de principal perdant. Lundi soir, peu avant l'annonce présidentielle, ce mouvement a annoncé dans un communiqué le remplacement de l'ensemble de son bureau exécutif "afin de répondre aux exigences de la période actuelle". Il n'a pas encore réagi à la prolongation du gel du parlement.

Face aux accusations, M. Saïed répète agir strictement "dans le cadre de la loi" et de la Constitution, adoptée en 2014 dans le contexte post-révolutionnaire. Nombre de Tunisiens ont en outre accueilli avec enthousiasme les mesures de M. Saïed: exaspérés par

leur classe politique, ils attendent des actes forts contre la corruption et l'impunité dans un pays où la situation sociale, économique et sanitaire est très difficile. Mais si le président bénéficie d'une forte popularité en Tunisie, son coup d'éclat préoccupe la communauté internationale, qui craint que le berceau des printemps arabes ne régresse vers l'autoritarisme. La "purge" anticorruption enclenchée depuis le coup de force de juillet focalise les craintes d'un recul des libertés en Tunisie, où la liberté d'expression est aussi parmi les principaux acquis à la faveur de la chute de la dictature de Zine el Abidine Ben Ali en 2011. Des anciens responsables, hommes d'affaires,

magistrats et députés sont visés par des arrestations, interdictions de voyage et assignations à résidence, sur simple décision du ministère de l'Intérieur, sans justification, ont dénoncé des défenseurs de droits humains.

Théoricien du droit, Kais Saïed se présente depuis son arrivée au pouvoir en 2019 comme l'interprète ultime de la Constitution, et s'appuie sur l'article 80 de la constitution, qui envisage des mesures exceptionnelles en cas de "péril imminent" à la sécurité nationale. "La liberté de déplacement est un droit constitutionnel", a-t-il récemment assuré: "Mais certaines personnes devront rendre des comptes à la justice avant de pouvoir voyager".

Kamala Harris dénonce les intimidations de Pékin en mer de Chine méridionale

La vice-présidente américaine Kamala Harris a accusé Pékin mardi d'intimidations sur les pays du pourtour de la mer de Chine méridionale, alors que Washington cherche à renforcer ses alliances face à la Chine. Washington veut aussi rassurer ses partenaires devant les inquiétudes d'un repli américain provoquées par le retrait chaotique des troupes américaines d'Afghanistan. "Pékin continue à exercer des pressions, à intimider et avoir des revendications sur l'essentiel de la mer de Chine méridionale", a-t-elle déclaré au deuxième jour d'une visite à Singapour. "Les actes de Pékin continuent à saper l'ordre international basé sur le droit et à menacer la souveraineté des nations". "Les Etats-Unis peuvent diffamer, opprimer et intimider d'autres pays sans en payer le moindre prix", lui a rétorqué un porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin, en faisant allusion à l'in-

tervention américaine en Afghanistan. "Les Etats-Unis usent toujours du droit pour justifier leur égoïsme et asséoir leur hégémonie", a-t-il estimé devant la presse. Dans son discours à Singapour, la vice-présidente américaine a détaillé les objectifs de politique extérieure de son administration en Asie. "Les Etats-Unis sont unis avec nos alliés et partenaires devant ces menaces" à la Chine. Pékin revendique presque la totalité de la mer de Chine méridionale, une zone maritime aux ressources importantes et par laquelle passe une grande part du commerce mondial. Mais quatre pays d'Asie du Sud-Est, les Philippines, le Vietnam, la Malaisie et Brunei, ainsi que Taïwan, ont des revendications de souveraineté concurrentes sur la zone. Pékin a été accusé de déployer des équipements militaires, dont des lance-missiles, et d'ignorer une décision d'un tribunal international

de 2016 qui a jugé sans fondement la plupart de ses revendications historiques. Les tensions se sont aggravées ces derniers mois entre Pékin et les pays contestant ses revendications maritimes. Manille a fait part de sa colère après avoir détecté des centaines de bateaux chinois dans la zone économique exclusive (ZEE) philippine, tandis que la Malaisie a déployé des chasseurs pour intercepter des avions militaires chinois qui ont fait une incursion près de ses côtes.

La responsable a aussi voulu apaiser les craintes que les tensions croissantes entre la Chine et les Etats-Unis ne contraignent les pays étroitement liés aux deux puissances économiques à devoir choisir leur camp. "Notre engagement en Asie du Sud-Est et dans l'Indo-Pacifique n'est pas dirigé contre un pays quel qu'il soit, et ne vise pas à forcer quiconque à choisir entre les pays", a-t-elle souligné. La visite de

Kamala Harris dans la région succède à celle du chef du Pentagone Lloyd Austin le mois dernier, qui avait aussi sévèrement critiqué les revendications chinoises dans cette zone disputée. Mais la crise en Afghanistan a renforcé les doutes sur la crédibilité du soutien américain pour ses partenaires et jeté une ombre sur la visite en Asie du Sud-Est de Kamala Harris. La vice-présidente américaine a justifié la décision de Joe Biden de retirer les troupes américaines d'Afghanistan, une décision "courageuse et bonne". Elle a répété que les Américains donnaient la priorité à l'évacuation en cours d'étrangers et d'Afghans à l'aéroport de Kaboul. Kamala Harris a aussi annoncé que Washington proposait d'organiser en 2023 la réunion annuelle du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (Apec), organisation dont font partie à la fois les Etats-Unis et la Chine.

Les relations entre Pékin et Washington se sont envenimées après des différends allant de la cybersécurité et la lutte pour la suprématie technologique aux violations des droits de l'Homme à Hong Kong et au Xinjiang. L'administration Biden a continué pour l'essentiel la politique de Trump d'opposition à la Chine, déclinant la puissance asiatique comme son premier défi, avec un ton un peu plus modéré.

A Singapour, Kamala Harris a aussi appelé à une meilleure coopération internationale pour renforcer les chaînes d'approvisionnement, au cours d'une rencontre avec des officiels et des dirigeants d'entreprises singapouriens, alors que le déficit de production de microprocesseurs met à mal l'industrie automobile mondiale. La vice-présidente américaine devait poursuivre sa visite et arriver au Vietnam dans la soirée.

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة سوس ماسة
عصالة الزكزان أيت ملول
باشوية الدشيرة الجهادية
مجلس جماعة الدشيرة الجهادية
مديرية المصالح
قسم التهيئة الحضرية
مصلحة التصير

إعلان بإيداع

ينهي رئيس جماعة الدشيرة الجهادية إلى علم العموم أن مشروع تصميم التهيئة القطاعي لشمال المطار العسكري ومنطقة سيدي فارس المرس وضابطته قد تم إيداعهما بمقر جماعة الدشيرة الجهادية المتواجد بشارع محمد الخامس أمام شركة فانتازيا، وذلك خلال فترة، مدتها شهرا واحدا تبتدئ من 2021/08/30 وتنتهي في : 2021/09/30.

وان ملغا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء أوقات العمل الرسمية.

N°7351/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26/2021

Le 21/09/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de signalisation horizontale ; verticale et dispositifs de sécurité des routes relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille Dirhams (5000 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt deux mille neuf cent soixante seize Dirhams toutes taxes comprises (122.976,00DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les laboratoires installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification des laboratoires délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Activités	Qualifications	catégorie
CQ : Contrôle Qualité	CQ.16 et CQ.17	3

- Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du Règlement de Consultation.

N°7354/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 08/2021

Le 23 Septembre 2021 à 11 : 00 heures il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de réaménagement de la place des martyrs à la ville de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante Mille Dirhams (60.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Million Deux Cent Quatre Vingt Huit Mille Trois Cent Cinquante Quatre Dirhams, 00 Cts TTC. (3 288 354,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives des Dossier administratif, Dossier technique et Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, et par l'article 10 du règlement de consultation.

- la participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

D'un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B.4

N°7352/PA

Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات

Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zeas.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° 60/2021/DPEFLCD-Rbt

(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 20/09/2021 à 10h, il sera procédé dans le bureau du Directeur de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les travaux de reboisement sur 20ha dans la forêt urbaine de la ceinture verte relevant de la DPEFLCD de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10 000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent six mille quatre cent Dirhams (206 400,00 Dh) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohammed VI Suissi Dar Essalam – RABAT.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	5	1.4

N°7353/PA

Société COMPTA JOUR SARL
 AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 02/08/2021, il a été constitué une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : YENA GOURMANDISE
- 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
- 3) Siège social : 314 RESIDENCE ALI IMM B 2 EME ETAGE APT A4 CAMP EL GHOUL GUELIZ MARRAKECH.
- 4) Objet : BOULANGERIE / PATISSIER VENDANT EN DETAIL / MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES (EXPLOITANT UN) / RESTAURANT (EXPLOITANT DE) / SALON DE THE (TENANT UN).
- 5) Gérance : Monsieur AIT MIZAN YOUSSEF est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, RC N° 117711.

N° 7355/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement
 du Transport

de la logistique et de l'eau
 Direction Provinciale de Casablanca
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°28/2021
 Le 23/09/2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'eau de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ACHAT DE MATERIEL POUR LE BALISAGE DES PLAGES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE CASABLANCA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique et de l'eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille Dirhams

(6000,00 DH).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 Quatre vingt et un mille cent vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (81.120,00 DH TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de l'eau de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du

04/09/2014.
 Les Prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 avant le jour ouvrable précédent la date fixée pour la séance d'ouverture des plis à savoir le 22/09/2021 à 10 heures.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du Règlement de Consultation.
 N° 7356/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE DAKHLA OUED EDDAHAB
 PROVINCE D'OUED ED-DAHAB
 SECRETARIAT GENERALE
 DIVISION DES AFFAIRES RURALES

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE
 En vertu de l'arrêté émis par le Wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, Gouverneur de la Province d'Oued Ed-Dahab sous n° 69 du 04 Aout 2021, il sera procédé aux sièges de la Caidat et de la commune de El Argoub, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 24 Aout 2021 au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de « Travaux de construction du nouveau port de Dakhla Atlantique » situé sur le territoire de la Commune de El Argoub Province de Oued Eddahab pour le compte du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau.
 N° 7357/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم تارودانت
 جماعة امي نتيارت

إعلان عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية

تنظم جماعة امي نتيارت يوم : 18 شتنبر 2021 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2021 لولوج درجة مساعد اداري د2 السلم 7 لفائدة المساعدين الاداريين د3 السلم 6 المستوفين للشروط النظامية يحدد عدد المناصب المتباري بشاتها : واحد
 يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بجماعة امي نتيارت يوم 16 شتنبر 2021 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات .

N°7358/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA CULTURE
 ET DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 Département de la jeunesse et des Sports
 Direction Régionale Fès/Meknès

المملكة المغربية
 وزارة الثقافة والشباب والرياضة
 قطاع الشباب والرياضة
 المديرية الجهوية لفن / مكناس

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/ 2021(Séance Publique)

Le Mardi 21/09/2021 à 11 :00h du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction régionale du ministère de la jeunesse et des sports à Fès l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres, Ouvert sur offres de prix, séance publique, concernant :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION DU CENTRE D'ACCUEIL AL QODS
RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE FÈS
- LOT UNIQUE-

MONTANT DE L'ESTIMATION EN DIRHAMS	MONTANT DE LA CAUTION PROVISoire EN DIRHAMS
6 440 040,00 Dhs Six millions quatre cent quarante mille et quarante Dirhams	100 000,00 Cent mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans la direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Bureau des Marchés, A.V Chefchaoui Fès, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions d'article 25 du décret n°2-12-349 du8 Joumada 11434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 05 du règlement de consultation

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans la direction régionale de la Jeunesse et Sport 01 boulevard Chefchaoui ville nouvelle Fès.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

***Pour les concurrents installés au Maroc :**
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et classification :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
Secteur A	3	A5

***Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.
 N°7360/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 25/2021/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publics que l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Achèvement Adduction en eau potable des douars : Assamer, Tamenayte, Akhadach, Tidoua et taabditte à la CT Agoudi Nelkhier, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars bernate, Tayzelte, Ait Aamer, tibrguante et amezraye à la CT Ait M'hamed, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars Imitek, Tamrzoukte, tassa et Tamguante à la CT Tamda Noumercid, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars Ououmdante, Talmoudaate et Tamaloute à la CT Tabant, province d'Azilal.
- Adduction en eau potable des douars Tighighte, tazroufte (ait ben moha oubrahim), ouaoughighte et Tifouina à la CT Zaouite Ahansal, province d'Azilal.

Est rectifié comme suit :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
C	C1	3

N°7359/PA

SOCIETE Lighthouse TECHNOLOGY SARL

Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 16/06/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE LIGHTHOUSE TECHNOLOGY » SARL, Objet : (PROGRAMMATION, CONSEIL ET AUTRES ACTIVITES INFORMATIQUES) SIEGE SOCIAL 276 BD TACHFINE 3EME ETG CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , Mr. OUSSAMA BEDDI à 300 parts, Mr. HAMID HAMZA à 350 parts, Mme RACHIDA ATTAR à 50 parts, Mr ABDELHAK OUARARI à 200 parts Mr ANASS BEDDI à 100 parts. La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr OUSSAMA BEDDI.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de Commerce de Casablanca le 19 Aout 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 513683et n° de dépôt 790330
N° 7361/PA

DINOUR TRANS – SARLAU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2021, il a été établi les Statuts d'une SARL d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les Suivantes: Dénomination : DINOUR TRANS
Forme Juridique : SARLAU
Objet: TRANSPORT DE MARCHANDISES
Siège Social : 5 OPERATION GH I AL HANAA 3 AHL LOGHLAM ETG 1 APT II CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
• 1000 Parts attribuées à ... Mr. BIAD MOHAMMED AMINE.
GERANCE : * Monsieur BIAD MOHAMMED AMINE est désigné Gérant unique de la Société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 04/08/2021... Sous le N°788816. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 512457.
N° 7362/PA

GUIDEON "S.A.R.L AU" Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 11/08/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION: GUIDEON "S.A.R.L AU"

OBJET : PATISSERIE COMMUN, FABRICANT, VENDANT EN DETAIL.
LE SIEGE : CASA-BLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100parts de 100 DHS chacune;
- Mr MEHDI CHORFI ... 100,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr MEHDI CHORFI
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 18/08/2021
R.C.N° : 513493.
Pour extrait et mention
N° 7363/PA

ATLAS DEVELOPPEMENT IMMOBILIER – SARL

Résidence Prima Office N°105, Appt 16 Etg 3, Angle 11 Janvier Et Mostafa Maani CASABLANCA CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/08/2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les Suivantes :
Dénomination : ATLAS DEVELOPPEMENT IMMOBILIER - S.A.R.L
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée
Objet :

- La promotion immobilière
 - La réalisation des travaux divers ; publics, industriels et tous corps d'Etat et génie civil ;
 - Vente fournitures ; matières ; matériels et engins de construction ;
 - Le transport de marchandises pour le compte de tiers ou pour celui de la société.
- Siège Social : RESIDENCE PRIMA OFFICE N°105, APPT 16 ETG 3, ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI, CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
- 400 Parts attribuées à Mr. LAHJAOUZI NOUREDINE.
- 600 Parts attribuées à Mr. LAHJAOUZI MOURAD.
GERANCE : * Monsieur LAHJAOUZI MOURAD est désigné gérant unique de la Société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de CASABLANCA le 24/08/2021 Sous le N° 790503 La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous n° 513785.
N° 7364/PA

Constitution « AGRICULTURE IMPORT EXPORT » SARLAU

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi et enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « AGRICULTURE IMPORT EXPORT » SARLAU
Objet :
• L'étude et l'installation des projets d'irrigation ;
• La réalisation, l'organisation des projets et tous travaux d'irrigation.
Siège social : Le siège social est établi à Rés Prima office n° 105, 3ème Etg, Appt 16, Angle Mostafa Maani & 11 Janvier - Casablanca
Durée : 99 ans.
Capital social : Le capital social s'élève à 100.000 Dhs. Il est divisé en 1 000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :
Mme Fatima FRIKECH: 1 000 Parts
Gérance de la société : la société sera gérée par Mme Fatima FRIKECH, et ce pour une durée illimitée.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 11/08/2021 sous le n°789424
N° 7365/PA

« STE MEDITERRANEENE DE TRANSPORT ET TRANSIT "SARLAU" » MODIFICATION
Au terme d'un PV de l'AGE, en date du 10/02/2021 de la société MEDITERRANEENE DE TRANSPORT ET TRANSIT SARLAU, au capital de 100.000,00 Dirhams, il a été décidé ce qui suit:
- Transférer de Siège Social de STE MEDITERRANEENE DE TRANSPORT ET TRANSIT SARLAU de: -69 Bd EMILLEZOLA BELVEDERE BP20303 CASABLANCA
A :
-130 AVENUE AMBASSADEUR BEN AICHA ETAGE 4 N°7 CASABLANCA
- Mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au secrétaire greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06 Juin 2021 sous le N°781700.
N° 7366/PA

« STE CHADA CONTRACTING SARLAU » MODIFICATION
Au terme d'un PV de l'AGE, en date du 25/01/2021 de la société CHADA CONTRACTING Sarlau capital de 100.000,00 Dirhams, il a été décidé ce qui suit:
*Constatation du décès de feu Monsieur MUSTAPHA LAMGHARI.
*Répartition de l'héritage des parts sociales de Monsieur MUSTAPHA LAMGHARI décédé le

28/07/2020, soit 500 parts entre les héritiers: Mme NAOUAL OULAD DAOUDIA, Mr OUALID LAMGHARI, Mr ANASS LAMGHARI
-Cession de 100% des parts des héritiers, Mme NAOUAL OULAD DAOUDIA, Mr OUALID LAMGHARI, Mr ANASS LAMGHARI A Mr BERKASSE ABDELLAH, qui devienne propriétaire de la totalité des parts soit (1000 parts).
- Changement de la forme juridique de société à responsabilité limitée "SARL".
A une société à responsabilité limitée d'associé unique "SARLAU"
- Confirmation de la gérance : après le décès du cogérant Monsieur MUSTAPHA LAMGHARI et la Cession de la totalité des parts des héritiers (soit 500 parts) A Mr BERKASSE ABDELLAH, ce lui ci déveine le gérant unique de la société.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétaire greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08 Avril 2021 sous le N°773894.
N° 7367/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION ES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/DAAJ/METLE/2021 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 11 Octobre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion au 4ème étage, de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques relevant du Ministère de l'Equipe-ment, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, sise au Quartier Administratif, Avenue Mae Al Ainaïne Agdal – Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 03/DAAJ/METLE/2021 ayant pour objet l'Organisation des sessions d'Automne 2021 du Forum International des Transports entre 25 et 29 Octobre 2021 à Rabat et Tanger
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction des Affaires Administratives et Juridiques – Division des Achats – Service des marchés- 3ème étage, sise Quartier Administratif, Avenue Mae Al Ainaïne Agdal – Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics. (www.marchespublics.gov.ma)
Le cautionnement provisoire est fixé à Soixante mille dirhams (60.000,00 Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée : Deux millions cinq cent

quarante-six mille six cent quatre-vingt-huit dirhams (2 546 688,00 DH TTC) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, à la Direction précitée ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés – Division des Achats – Direction des Affaires Administratives et Juridiques sis au 3ème étage, Quartier Administratif, Avenue Mae Al Ainaïne Agdal – Rabat ;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n° 2-12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation.
N° 7368/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION BENI MELLAL KHENIFRA DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé, le **LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021**, à partir de 12h au siège de l'académie régionale béni Mellal khénifra, sise à boulevard al Qods béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le programme suivant :

AO N°	Objet	Cautionnement Provisoire en dhs TTC	Estimation Du Cout Des Prestations en dhs TTC	Date Et Heure D'ouverture Des Plis
3EXP/2021/KH	Prestations de Cuisson dans les internats et les cantines des établissements de l'enseignement collégial, qualifiant et les écoles communautaire primaires relevant de la Direction Provinciale de Khouribga, en lot unique.	28.000,00 DH Vingt-huit mille dirhams	2.729.251,20 dhs Deux millions sept cent vingt-neuf mille deux cent cinquante et un dhs vingt cts	20/09/2021 A 12H00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard béni Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, services des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sis à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ **Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).**

N°7369/PA

TECHNIQUE AGGLO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2.000.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : ROUTE 102 P.K 1.5 SIDI HAJJAJ CASABLANCA I.F.N°1920202 / R.C.N°74249

AVIS DE CONVOCATION Les associés de la société TECHNIQUE AGGLO sont convoqués en A.G.E qui aura lieu le 13/09/2021, les associés nommés : Mme Benahmed Khadija, Mme Benahmed Mokhtarie et M. Benahmed Abdelhamid et ce, conformément à l'article 26 des statuts pour pouvoir statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la perte des droits du capital ;
- Rapport de la gérance ;
- Quitus à la gérance ;
- Pouvoirs.

La réunion de l'A.G.E qui se tiendra au siège de la société en date du 13/09/2021 nécessite la présence de tous les associés et en cas d'empêchement ou imprévu chaque associé peut se faire représenter par une délégation de pouvoir légalisée et décide en son nom et place des décisions qui en résultent de la réunion.

N° 7667/PA

Sté INCHAAT IMANE s.a.r.l/au capital : 100.000,00 dh Siège social : 27, rue imouzar RC : 847 Al Hoceima. DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée Générale extra ordinaire du 12/07/2021 de l'associé unique de la société dite INCHAAT IMANE SARL-AU au capital de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune a décidé :
- La dissolution anticipée de la société
- Nomination de M. TAHATH Kamaliddin comme liquidateurs de la société.
- Désignation du siège social comme lieu de liquidation.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance d'Alhoceima le 13/08/2021 sous le numéro 624.

N° 7370/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province Rhama Secrétariat général DFL/SBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° :06/2021/FDR

Le 17/09/2021 à 11 H , il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour objet : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS DE SANTES RELEVANT LA PROVINCE RHAMNATRANCHE I

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau de service budget et marche de la province Rhama , Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 3 910 000.00 DHS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

précité ;
- Soit par voie électronique - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

Nb : Une visite des lieux est est fixe en date du : 02 /09 /2021 à 10 H

N° 7371/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province Rhama Secrétariat général DFL/SBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° :07/2021/FDR

Le 17/09/2021 à 11 H , il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour objet : ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DES ETABLISSEMENTS DE SANTES RELEVANT LA PROVINCE RHAMNATRANCHE II

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau de service budget et marche de la province Rhama , Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique

www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 3 910 000.00 DHS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

précité ;
- Soit par voie électronique - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement

de la consultation architecturale. Nb : Une visite des lieux est est fixe en date du : 02 /09 /2021 à 11 H.

N° 7372/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province Rhama Secrétariat général DFL/SBM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° :19/2021/INDH

Le 17/09/2021 à 12 H30, il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour objet : Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un centre pour enfants autistes à la commune Benguerir-Province Rhama

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau service budget et marche de la province Rhama, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique

www.marchespublics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1 900 000.00 DHS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau service budget et marche
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

précité ;
-Soit par voie électronique -Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

N° 7373/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE GUERCIF CERCLE DE TADDART CAIDAT DE MEZGUITAM COMMUNE DE MEZGUITAM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2021/CM

Le 16 Septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de la commune de Mezguitam, province de Guercif à l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix N° 13/2021/CM relatif au transformation d'un forage de reconnaissance en douar Tirni Commune Mezguitam , Province de Guercif.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la commune de Mezguitam, Province de Guercif, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams, 00 Cts (10 000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quarante Sept Mille Deux cent Soixante Dirhams, 00cts (547.260,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Concurrents Peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau

précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la commune de Mezguitam , Province de Guercif ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les Pièces Justificatives à Fournir Sont Celles Prévués par le Règlement de Consultation.

N° 7374/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DE CASA – SETTAT PROVINCE DE BERRECHID PACHALIK OULED ABOU COMMUNE OULED ABOU Avis d'appel d'offres ouvert N° : 8 /2021 (Séance publique)

Le 16/09/2021 ..à 11 heures.il sera procédé dans le bureau du président du conseil urbain du Ouled Abbou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur les prix pour la location du souk hebdomadaire de la Commune pour la période 01/01/2022 au 31/12/2022. qui se compose comme suit :
- Droit perçus aux marchés des bestiaux.
- Droit de stationnement et d'entrée au souk.

- Produits des garages à vélocipèdes et parcs autos.
- Le cout estimatif annuel de location abattoirs est :910 125.00 Dh.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service de régie des recettes.

Il peut également être retiré à partir du portail des marchés de l'état et se à partir de l'adresse électronique suivante : CUOdAbou07@hotmail.fr.

Les dossiers d'appel peut être envoyés par voio postal aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certains règles relatives à leurs gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n°2-06-388 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la régie des recettes.

- Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la Commune Ouled Abbou.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n°2-06-388 précité à savoir :

1)- Dossier Administratif comprenant :
a- la déclaration sur l'honneur.

b- Extrait de cahier de charge légalisé par le concurrent.

c- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

d- l'attestation du percepteur au lieu d'imposition délivrée depuis d'un an.
e- l'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.

f- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

g- Caution bancaire provisoire de 20.000.00 Dh.

h- un récépissé de 15.000.00 Dh. délivré par la perception de Had Soualem pour la propriété du souk.

2)- dossier technique comprenant :
a- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrents comprenant les indications prévues par l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

b- les attestations délivrées par lez maître d'ouvrage comprenant les indications par l'alinéa : b- du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

c- pour tous renseignements complémentaire il y a lieu de contacter la régie des recettes communale dans les heures de travail.

Remarque : dans le cas ou la location n'a pas eu lieu L'adjudication se renouvelle chaque Lundi à 11 heures.

N° 7375/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE CASA – SETTAT PROVINCE DE BERRECHID PACHALIK OULED ABOU COMMUNE OULED ABOU Avis d'appel d'offres ouvert N° : 9 /2021 (Séance publique)

Le 16/09/2021 ..à 11 heures.il sera procédé dans le bureau du président du conseil urbain du Ouled Abbou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur les prix pour la location abattoirs de la Commune pour la période 01/01/2022 au 31/12/2022.:

- Le cout estimatif annuel de location abattoirs est :252 550.00 Dh.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service de régie des recettes.

Il peut également être retiré à partir du portail des marchés de l'état et se à partir de l'adresse électronique suivante : CUOdAbou07@hotmail.fr.

Les dossiers d'appel peut être envoyés par voio postal aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certains règles relatives à leurs gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n°2-06-388 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la régie des recettes.

- Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la Commune Ouled Abbou.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n°2-06-388 précité à savoir :

1)- Dossier Administratif comprenant :
a- la déclaration sur l'honneur.

b- Extrait de cahier de charge légalisé par le concurrent.

c- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

d- l'attestation du percepteur au lieu d'imposition délivrée depuis d'un an.
e- l'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.

f- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

g- Caution bancaire provisoire de 20.000.00 Dh.

h- Un récépissé de 10.000.00 Dh. délivré par la perception de Had Soualem pour la propriété du souk.

i- .R.C signé et légalisé par le concurrent.

2)- dossier technique comprenant :
a- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrents comprenant les indications prévues par l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

b- les attestations délivrées par lez maître d'ouvrage comprenant les indications par l'alinéa : b- du paragraphe 2 de l'article 23 du décret n°2-06-388 précité.

c- pour tous renseignements complémentaire il y a lieu de contacter la régie des recettes communale dans les heures de travail.

Remarque : dans le cas ou la location n'a pas eu lieu L'adjudication se renouvelle chaque Lundi à 11 heures.30min.

N° 7376/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mamlaka
 08.35 : Amouddou
 09.30 : Nafass Al Hayat
 10.30 : Yakout et Aanbar Ep 14
 11.30 : Hayat Jadida Ep 23
 11.45 : Hayat Jadida Ep 24
 12.00 : Marhba bi Shabi Ep 28
 12.30 : Rass Lamhayen Ep 28
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Dar Lghazlane Ep19
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Annajm
 16.20 : Oujouh : El Jadida
 17.00 : Nafass Al Hayat
 18.00 : Amouddou
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Hayat Jadida Ep 25
 19.35 : Hayat Jadida Ep 26
 19.50 : Dhak Aala rassek Ep3
 20.00 : Marhba bi Shabi Ep 29
 20.30 : Vision et prise de position
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Koula w Trikou Ep 29
 22.30 : Koula w Trikou Ep 30
 23.00 : Amalay Taroudant
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.30 : Al Bouyout Assrar Ep30
 01.30 : Nafass Al Hayat
 02.30 : Marhba bi Shabi Ep 29
 03.00 : Rass Lamhayen Ep 29
 03.30 : Yakout et Aanbar Ep 14
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00 : Amouddou



05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 06:55:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
 08:20:00 : FEUILLETON : YAWMIYAT TABIB - THE DOCTORS
 09:10:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA
 09:40:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 09:45:00 : FEUILLETON : 3AWDAT AL MOUNTAQIM
 10:30:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 11:05:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
 11:55:00 : SERIE : L'AUBERGE
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 : FEUILLETON : FADILA
 15:50:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA
 16:20:00 : FEUILLETON : 3AWDAT AL MOUNTAQIM
 17:30:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:50:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 18:00:00 : DESSIN ANIME : GLUMPERS
 18:00:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE
 18:10:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:20:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:35:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJ-ROUHA
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : ECO NEWS
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : ELECTIONS 2021
 23:25:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 00:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 01:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:55:00 : THEATRE : HBAL MIMOUNA
 03:05:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 04:10:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 04:55:00 : SERIE : AL BOUED AL AKHAR : IDTIRAB



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Talk Afrique
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Avec Le Maroc Depuis Washington
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:30 : Africa Chic
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : On s'dit tout
 23:00 : Soir Infos



05H25 : Tfo : Dessins animés
 07h30 : Téléshopping
 08H20 : Familles nombreuses : La vie en XXL
 10H00 : Les feux de l'amour : Série
 11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12H00 : Journal
 12H55 : Coach en mariage et .. célibataire : Téléfilm
 14H40 : Coach en mariage et .. amoureuse : Téléfilm
 16H30 : Familles nombreuses, la vie au soleil
 17H35 : Ici tout commence. Série
 18H10 : Demain nous appartient : Série
 18H55 : Météo
 19H00 : Journal
 20H05 : Good doctor : série
 21h50 : Chicago med : Série
 23h30 : Night shift : série
 01h10 : Programmes de la nuit



05H00 : Le 6h info
 05H30 : Télématin
 08H30 : Amour, gloire et beauté : Série américaine
 08h55 : Rizzali & Isles : autopsie d'un meurtre : Série
 09H45 : Tout le monde a son



mot à dire : Jeu
 10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h55 : Tout le monde veut prendre sa place
 12h00 : Journal
 12h50 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
 14h15 : Affaire conclue : Magazine
 17h00 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 17h30 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18H40 : Météo
 19H00 : Journal
 19H45 : Un si grand soleil : Série française
 20H05 : Astrid et Raphaëlle : série
 21h55 : Astrid et .. : série
 23h45 : Disparition inquiétante : Téléfilm
 01h15 : Émissions religieuses
 02h30 : Berlin, la ville inattendue
 03h00 : Pays et marchés du monde
 03h10 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h55 : Chacun son tour



05h00 M6 music
 06h15 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h05 : Modern family : Série américaine
 11h45 : Le 12.45
 12h35 : En famille. Série
 13h00 : Simple comme l'amour : Téléfilm
 14h55 : Incroyables transformations : Divertissement
 17h40 : Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : Les stars voyagent dans le temps... Divertissement
 22h20 : Les secrets des stars : Divertissement
 23h15 : La soirée extraordinaire : divertissement
 01h35 : Les nuits de M6.



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes : Magazine
 19h50 : La minute vieille : Série française
 19h55 : Les derniers jours... : Film
 22h05 : Journal... : Documentaire



mentaire
 23h05 : Kiz Kardesler
 00h45 : Info the West
 02h15 : Enquêtes archéologiques
 02h40 : Arte regards



05h00 : Okoo
 06h00 : Jeux paralympiques : Tokyo 2020
 10h35 : L'info outre-mer
 10h50 : Le 12-13
 12h00 : Jeux paralympiques
 15h15 : Un cas pour deux : série
 15h45 : Des chiffres et des champion : Jeu
 16H00 : Slam
 16H45 : Questions pour un champion : Jeu
 17H30 : Le 18.30



18H00 : Le 19-20
 19H00 : Vu : magazine
 19H20 : Plus belle la vie : Série française
 19H45 : Tout le sport
 20H05 : La carte aux trésors : Jeu
 22h35 : Sur terre... : Documentaire
 23h30 : Ethbet : Doc
 01h50 : Les carnets de Julie avec Thierr Marx
 02h35 : Les matinales
 03h00 : Slam
 03h55 : Questions pour un champion.

Sport

Nice-OM Après le chaos



Un joueur touché par un projectile, un terrain envahi, une bagarre générale, une garde à vue, une tribune fermée et des clubs qui se rejettent la faute: après le chaotique Nice-Marseille de dimanche, les instances et les autorités cherchent à dédager les responsabilités des uns et des autres avant de sanctionner.

Alors que Nice mène 1-0, le Marseillais Dimitri Payet reçoit, depuis une tribune, une bouteille dans le dos et tombe au sol. Une fois relevé, il lance à son tour deux bouteilles en direction de la tribune.

Une bagarre générale éclate, des coups sont échangés à différents endroits du terrain entre joueurs des deux équipes, supporters, stadiers et membres de l'encadrement.

Après plus d'une heure et demie d'interruption, la rencontre est définitivement arrêtée par l'arbitre Benoît Bastien, constatant l'absence des Marseillais ne souhaitant pas reprendre.

"On ne se sentait pas en sécurité", a expliqué lundi le capitaine

marseillais Steve Mandanda dans une vidéo diffusée par son club.

Une source au sein de l'OM a décrit lundi les joueurs marseillais comme "dépité par la tournure des événements" et, pour certains, "en état de choc". Plusieurs d'entre eux, notamment Payet, Mattéo Guendouzi et Luan Peres, ont été légèrement blessés.

Quant à l'OGCN, il a indiqué dans un communiqué que ses joueurs Justin Kluivert et Jean-Clair Todibo avaient été "agressés" par "un membre de la sécurité marseillaise".

Du côté de l'OM, on s'interrogeait lundi sur les mesures de sécurité, l'absence de filets de protection ou le nombre de stadiers.

Le groupe des "Ultras Populaire Sud", comme le club niçois, ont condamné les incidents, l'OGCN affirmant que "les pseudos-supporters qui s'en rendent coupables méritent des sanctions lourdes et ciblées". Le groupe de supporters a aussi dit ne pas être opposé à la pose d'un filet anti-projectiles.

Chaque club avance aussi ses arguments à l'encontre de son adversaire, avant une bataille disciplinaire attendue ces prochains jours devant la Ligue de football professionnel (LFP).

L'OM considère ainsi avoir "beaucoup d'éléments", autour notamment du rôle joué par le président niçois Jean-Pierre Rivère, protagoniste d'une vive altercation en tribune présidentielle avec Pablo Longoria, son homologue marseillais, selon une source présente sur place.

Le club niçois a de son côté déploré "l'attitude irresponsable de plusieurs membres" de l'OM, qui selon lui "n'ont eu de cesse d'envenimer la soirée". Particulièrement visés, "deux joueurs cadres" non nommés et "un adjoint de Jorge Sampaoli traversant le terrain pour agresser et mettre KO un supporter (...) toujours hospitalisé".

Interrogé par Nice-Matin, le maire de Nice Christian Estrosi a pour sa part clairement mis en cause Pablo Longoria qui a, selon lui, eu

"une attitude inqualifiable". "Des invectives à l'égard de l'arbitre, de nos joueurs (...) des hurlements permanents, une attitude agressive, violente, détestable", a résumé M. Estrosi.

"Il ne fallait pas faire reprendre ce match", a de son côté regretté son homologue marseillais Benoît Payan sur BFMTV, déplorant une situation "qui fait honte au football français, à la Ligue, à Nice".

La Ligue, tout en condamnant "fermement" ces "violences", a assuré dans la soirée que c'était le préfet des Alpes-Maritimes qui avait pris cette décision, "afin de garantir l'ordre public". Plusieurs sources ayant connaissance du dossier ont fait remarquer à l'AFP que l'arbitre du match n'était, lui, pas favorable à la reprise du jeu.

Le parquet de Nice a annoncé lundi l'ouverture de plusieurs enquêtes, notamment pour "jets de projectiles" et "violences volontaires aggravées". Un homme âgé de 28 ans, suspecté d'avoir porté des coups à un joueur de l'OM, a été interpellé

près de Nice et placé en garde à vue en fin de journée, a appris l'AFP de source policière.

La LFP a elle convoqué les deux clubs dès mercredi en commission de discipline: dans ce genre d'affaire, le dossier est généralement placé en instruction pendant deux à trois semaines.

La Commission pourra sanctionner d'une part le club niçois pour les débordements causés par les spectateurs (fermetures de tribunes, retrait de points...), et d'autre part les acteurs du jeu, dont certains pourraient être suspendus à titre conservatoire dès mercredi. Elle devra aussi décider du sort de la rencontre (score maintenu, défaite sur tapis vert, match à rejouer...).

Avant même cette réunion, une première mesure forte a été prise par le préfet des Alpes-Maritimes Bernard Gonzalez, qui a annoncé la fermeture "pour les quatre prochains matches disputés à domicile" de la tribune Populaire Sud de l'Allianz Riviera.

Messi convoqué avec l'Argentine



Lionel Messi a été convoqué lundi à la tête de la sélection d'Argentine pour les trois journées des éliminatoires de la zone Amérique du sud pour la Coupe du monde 2022 au Qatar, début septembre, où il retrouvera son compère du PSG, Neymar, appelé avec le Brésil.

Au sein d'une Albiceleste quasi inchangée depuis sa victoire contre le Brésil (1-0) en finale de la Copa America en juillet, Messi sera accompagné de ses nouveaux coéquipiers au Paris-SG, Ángel Di

Maria et Leandro Paredes.

L'ex-Barcelonais, qui n'a pas encore porté ses nouvelles couleurs parisiennes et pourrait faire ses débuts dimanche à Reims, sera épaulé en attaque par les gâchettes argentines du Calcio: Paulo Dybala (Juventus) et Lautaro Martinez (Inter).

Au lieu de deux rencontres initialement prévues, trois journées sont programmées les 2, 5 et 9 septembre et autant en octobre, pour rattraper les 5e et 6e journées reportées en mars en raison du refus des clubs européens de laisser partir leurs joueurs en sélections.

Le World Leagues Forum, représentant 40 ligues professionnelles dont les instances française (LFP), anglaise (Premier League) et espagnole (La Liga), ont regretté l'extension par la Fifa des fenêtres internationales.

L'Argentine, actuel deuxième (12 points en six journées), se rendra d'abord au Venezuela (4 pts) avant la revanche contre le Brésil, toujours vainqueur dans ces éliminatoires (18 pts), le 5 septembre à Sao Paulo.

Messi, Di Maria et Paredes retrouveront à cette occasion les Brésiliens de Paris, Neymar et Marquinhos, convoqués par Tite.

L'Argentine recevra la Bolivie (5 pts) le 9 septembre à Buenos Aires.

Liverpool empêche Salah de rejoindre la sélection égyptienne

Liverpool ne va pas laisser Mohamed Salah jouer les prochains matches de sa sélection nationale, en raison des restrictions sanitaires liées à la reprise de la pandémie de coronavirus, a annoncé lundi la Fédération égyptienne de football (EFA).

Deux matches comptant pour les qualifications du Mondial-2022 au Qatar sont prévus pour les Pharaons lors de la trêve internationale de début septembre, contre l'Angola au Caire et contre le Gabon, à Franceville.

Les Reds ont aussi refusé de libérer les Brésiliens Fabinho, Roberto Firmino et Alisson Becker pour les trois prochains matches de la Selecao en éliminatoires du Mondial qatarien, a révélé la presse britannique.

L'Egypte et le Brésil figurent tous les deux sur la liste rouge du gouvernement britannique concernant la pandémie de Covid-19. Selon l'EFA, la décision de Liverpool est liée au fait que tout joueur par-

tant pour ces deux pays doit être obligatoirement isolé pendant dix jours à son retour. L'EFA a aussi indiqué qu'elle avait demandé à la Fifa de lever les obligations de quarantaine pour les joueurs internationaux, afin de leur permettre de rejoindre leur sélection nationale.

Cet été, Liverpool avait refusé que Salah participe aux Jeux olympiques de Tokyo, où l'Egypte a perdu en quart de finale contre les futurs vainqueurs brésiliens.

Salah, 29 ans, vient d'entrer dans l'histoire de la Premier League comme le premier joueur à marquer un but lors du week-end d'ouverture de cinq saisons consécutives. Liverpool vient de remporter ses deux premiers matches cette saison.

Deux autres joueurs de premier plan, Mohamed Elneny (Arsenal) et Ahmed Hassan Mahgoub (Olympiakos) ne figurent pas non plus, pour les mêmes raisons, dans la liste annoncée la semaine dernière par Hossam Badry, le sélectionneur des Pharaons.

La liste de Halilhodzic attendue pour ce jeudi

Le match Guinée-Maroc décalé de deux jours



C'est ce jeudi que le sélectionneur national Vahid Halilhodzic dévoilera la liste des joueurs qui seront retenus pour les deux rencontres que disputera l'EN au début du mois de septembre contre le Soudan et la Guinée pour le compte de la première et de la deuxième journées des éliminatoires, zone Afrique, groupe I, du Mondial Qatar 2022.

La liste devrait comporter pratiquement l'ensemble des capés qui entreront en stage de concentration fin août au Complexe national de football Mohammed VI à Maâmoura. A ce propos, la bonne nouvelle est que l'EN pourra compter lors de ses deux prochaines sorties sur son stratège Hakim Ziyech et sur son latéral gauche Adam Massina, ayant tous deux repris le chemin de la compétition en Premier League avec leurs clubs respectifs de Chelsea et de Watford.

Une entame des éliminatoires que le Onze national est sommé de réussir à commencer par le premier match prévu le 2 septembre au Complexe Moulay Abdellah de Rabat. Une fois la page de cette opposition tournée, les partenaires du capitaine Saïd Ghanem rejoindront leur camp de base à Maâmoura où ils resteront jusqu'au 6 septembre, c'est-à-dire deux jours de plus que prévu suite au décalage du match face à la Guinée Conakry reporté du 6 au 8 dudit mois.

A noter que la phase aller des éliminatoires sera bouclée le 7 octobre par la réception de la Guinée Bissau, sachant que les premiers de chaque groupe, au nombre de dix, se qualifient pour les cinq barrages qui déboucheront sur les cinq représentants du continent africain à la Coupe du monde FIFA 2022.

Pour rappel et en attendant le Mondial, aux mois de janvier-février prochains, il y aura la

CAN qui verra la présence de l'équipe nationale qui entretient l'espoir légitime d'aller le plus loin possible lors de cette édition camerounaise.

A cet effet, Vahid Halilhodzic avait fait savoir dans une déclaration relayée par le site officiel de la Fédération, firmama que « malgré le fait que le Maroc soit favori pour se qualifier au deuxième tour, il faut se préparer et jouer avec beaucoup d'ambition et de détermination pour aller le plus loin possible ». Et d'ajouter que « l'objectif du Maroc lors de cette CAN est d'aller le plus loin possible en cherchant d'abord à se qualifier au deuxième tour de la compétition ».

Lors de l'opération du tirage au sort effectuée dernièrement à Yaoundé, l'EN, faisant office de tête de série du groupe C, a hérité des sélections du Ghana qu'elle affrontera le 10 janvier, avant de défier les Comores et le Gabon respectivement les 14 et 18 du même mois.

Mohamed Bouarab

Divers

Renfort

Le Moghreb de Fès (MAS) a entamé une vaste opération de renforcement de son effectif en perspective de la saison 2021-2022.

Le club de la capitale spirituelle vient ainsi de s'attacher les services de quatre nouveaux joueurs, a-t-il annoncé sur sa page officielle Facebook.

Il s'agit du gardien international Zouhair Laaroubi, (Renaissance de Berkane), des défenseurs Tarik Astati (Itihad de Tanger) et Yassine Rami (Hassania d'Agadir) et de l'attaquant gabonais Louis Auchanga Ameka, qui évoluait en deuxième division française.

L'équipe, entraînée par le Tunisien Abdelhay Ben Soltane, compte, par ailleurs, se séparer de plusieurs joueurs.

Le MAS a terminé la saison dernière à la 7ème place du classement, avec 36 points.

Présence

Le conseil de la Confédération africaine de volley-ball, présidé par Mme Bouchra Hajji, a approuvé lors d'une réunion tenue vendredi par visioconférence, les commissions et groupes de travail pour la période 2021-2024, composés notamment de huit Marocains.

Un total de 98 % des fédérations nationales ont acquis une représentation dans 12 commissions, dont la Fédération Royale marocaine de volley-ball.

Mme Bouchra Hajji présidera le comité exécutif de la Confédération africaine de la discipline, en plus de la direction générale, de planification des ressources humaines, de marketing et des affaires de la région.

Le Marocain Mustapha Boulbars a été élu secrétaire de la commission d'organisation des sports, tandis que son compatriote Allam Abdelrazzak a été élu président de la commission du beach-volley.

L'Égyptien Hamid El Wassimy dirigera la commission de coaching assisté par le Marocain Mostafa Ahouchouche, tandis que l'autre Marocain Jaouad Berrada présidera la commission d'arbitrage et Driss Bakhi sera membre de la commission de développement.

D'autre part, le Marocain Abdel Hamid Ouquouq sera président de la commission médicale, tandis que son compatriote Mohammed Al Hachdadi dirigera la commission des athlètes.

Le Raja sanctionné par la Commission de discipline de la CAF

Le Conseil de discipline de la CAF s'est réuni cette semaine pour délibérer sur un certain nombre de questions.

Ci-dessous le résumé de la réunion de la commission de discipline :

1. Éliminatoires Coupe d'Afrique des nations TotalEnergies : Sierra Leone v Bénin

Le 30 mars 2021, la Sierra Leone devait affronter le Bénin lors d'un match de qualification à la Coupe d'Afrique des nations TotalEnergies à Freetown. Le match a ensuite été reporté à la suite de la contestation de l'équipe nationale du Bénin concernant les résultats des tests PCR après avoir été informée que cinq joueurs avaient été testés positifs quatre heures avant le coup d'envoi.

La Sierra Leone a fait appel de la décision du comité d'organisation de la CAF de reporter le match, mais le conseil de discipline l'a confirmée. Le Bénin a également déposé un recours devant le TAS contre la décision de la Commission d'appel ainsi

qu'une demande de dommages et intérêts contre la Sierra Leone.

Le TAS a saisi les organes compétents de la CAF et cela a été entendu par le Conseil de discipline.

Le Conseil de discipline de la CAF a décidé de :

Rejeter les demandes de dommages et intérêts de la Fédération béninoise de football.

Imposer une amende de 5.000 USD à la Sierra Leone pour non-respect des principes de loyauté, d'intégrité, d'esprit sportif et d'éthique.

2. Finale de la Coupe de la Confédération TotalEnergies de la CAF : Raja Club Athletic vs JS Kabylie

À l'issue de la finale de la Coupe de la Confédération TotalEnergies de la CAF à Cotonou, au Bénin, certains supporters des deux clubs ont envahi le terrain et ont refusé de le quitter.

De plus, certains responsables du Raja Club Athletic ont fait pression sur la sécurité pour se frayer un chemin sur scène lors de la cérémo-

nie de remise des médailles.

Le DC a également constaté qu'il y avait eu une mauvaise réaction de l'équipe de sécurité du Bénin, que les stewards étaient détendus et pas efficaces comme prévu.

Décision du Conseil de discipline de la CAF :

Le Conseil de discipline de la CAF a décidé d'infliger une amende de 10.000 USD à la Fédération béninoise de football pour manquement à la sécurité.

Le Conseil de discipline de la CAF a décidé d'infliger une amende de 8.000 USD au Raja Club Athletic pour le comportement antisportif de ses supporters.

En outre, le Conseil a décidé d'imposer 5.000 USD supplémentaires au Raja Club Athletic pour interruption de la cérémonie de remise des médailles par les officiels du club.

Le Conseil de discipline de la CAF a décidé d'infliger une amende de 8.000 USD au JS Kabylie Club pour le comportement antisportif de ses spectateurs et l'invasion du terrain.

3. Finale de la Coupe de la Confédération TotalEnergies de la CAF : Raja Club Athletic vs JS Kabylie

Lors de la conférence de presse d'après-match de la finale de la Coupe de la Confédération TotalEnergies de la CAF, un journaliste algérien a perturbé la conférence de presse et tenu des propos vulgaires à l'encontre d'un responsable de la CAF.

Le jury disciplinaire a examiné le cas et a déterminé qu'un tel comportement est contraire aux principes et valeurs partagés par la CAF.

Le Conseil de discipline de la CAF recommande que la CAF :

Doit prendre toutes les mesures nécessaires à l'encontre dudit journaliste y compris en se réservant le droit de ne pas l'accréditer pour non-respect des principes et règles de la CAF.

4. Coupe de la Confédération TotalEnergies CAF : Salitas FC (Burkina Faso) contre Bouenguidi Sports (Gabon)

Le Conseil de discipline de la

CAF a entendu l'appel du Bouenguidi FC suite à la suspension de 12 mois infligée à son joueur Boussougou Djoe Dayann pour avoir agressé un officiel de match lors de la rencontre de Coupe de la Confédération TotalEnergies contre Salitas (Burkina Faso). Le club a fait appel en invoquant une erreur d'identité.

Après avoir analysé la vidéo, les responsables ont confirmé qu'il y avait eu une erreur dans l'identification du joueur derrière l'agression et qu'il s'agissait plutôt de Vianney Roby N'na Ango et non de Dayann.

Le Conseil de discipline de la CAF a décidé de :

Lever la suspension à l'égard de Boussougou Djoë Dayann et d'abandonner toutes les poursuites disciplinaires à son encontre.

Initier une procédure disciplinaire contre Roby N'na Ango ;

Suspendre provisoirement Roby N'na Ango jusqu'à son audition devant le Conseil de discipline. La date de ladite audience sera communiquée en temps utile.

Source : cafonline.com

Le livre

- J'en conclus que le poisson est un peu trop cuit à mon goût. Tant pis. Comment était Maman ?

- Très fatiguée. Elle n'était même pas levée quand je suis arrivé. Elle a encore la

force d'être agressive par moments. - Agressive contre moi ? - Contre nous. Nous allons bientôt être débarrassés d'elle, a-t-elle dit. Et elle en veut toujours à papa de chanter en dormant. Je te verse un peu de ce sympathique muscadet ? - Tu bois trop. Déjà que tu sentais le whisky en arrivant... - C'est que je ne me console pas de vieillir. Figure-toi qu'il y a quelques jours, je suis allé à l'exposition Magritte avec des amis. J'entre au musée rue de la Régence et j'entends la jeune femme à la caisse dire : - Je vous fais la réduction senior, Monsieur ? Je n'ai pas compris tout de suite. Je me suis retourné pour voir à qui elle parlait. C'est la première fois qu'on s'adressait à moi comme à un senior. Et une belle jeune femme en plus. J'étais effondré.

- Oh ! une prise de conscience ? toi mon frère ? Quand cesseras-tu tes gamineries ? - C'est que, Madame, j'ai le cœur et les désirs d'un homme jeune.

- Tu ne seras jamais qu'un gosse. - Je voudrais bien. Un gosse qui ne vieillira jamais.

- Un vieux gosse. - Mais qui peut assumer tout seul un déménagement.

- Je croyais qu'il y avait à Bruges

une femme douée de toutes les vertus.

- Toutes non. Beaucoup oui. Cela devrait me rendre aveugle au charme des autres ? Toi-même, ma sœur, n'as-tu jamais le cœur qui palpite pour un bel inconnu, toi qui fais 15 ans de moins que ton âge ?

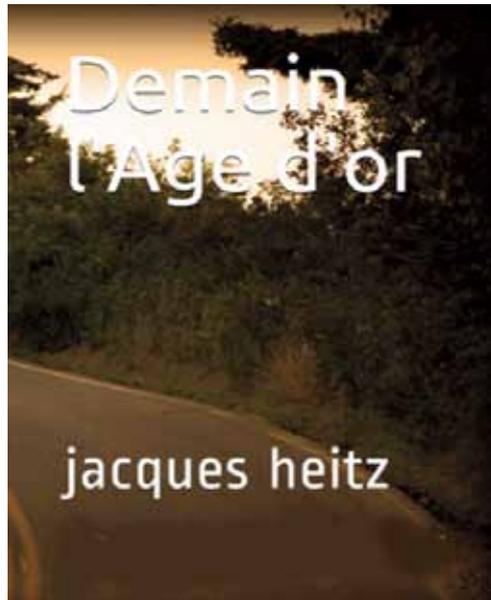
- Il y a longtemps que je ne pense plus à ces bêtises. Je veux mener ma barque toute seule. Etre tranquille.

- L'amour est incompatible, il est vrai, avec le feuilleton sur la famille royale, le journal télévisé, le lit étroit et les 9 heures de sommeil par nuit.

- Chacun sa vie mon vieux.

- Jusqu'à la fin je serai à la merci de la beauté féminine. Sans défense devant le charme et le mystère qui émanent de certaines femmes. Jusqu'à la fin, je voudrai croire que je pourrais un peu, un tout petit peu, leur plaire. Je ne souhaite pas guérir de cet espoir-là.

A la une du «Times of India» : Une avancée fantastique dans la connaissance de notre histoire : un savant belge déchiffre enfin l'écriture des proto-Indiens! J'interviens auprès de la rédaction du «Soir» pour que le journal accorde une large place à l'événement. Brian dans «The Guardian» écrit à propos de son ami : Un homme seul et sans appui, riche de sa seule ténacité et de son immense érudition (il maîtrise une dizaine de langues modernes ou anciennes) propose une



traduction enfin convaincante de l'écriture proto-indienne à partir d'une stèle bilingue dite stèle des Licornes. Pétrus van Ruysbroeck nous prouve ainsi au passage sa parfaite connaissance du sumérien à partir duquel il a pu établir son texte...

Pas un mot sur la pierre illégalement détenue par Archibald Lodger. Celui-ci ne s'est fendu d'aucun

commentaire public. Après le suicide de Reto Müller, son serviteur des basses œuvres, et sa mise en examen, il a sans doute préféré se faire discret.

Et enrager en privé en voyant les émissions de télé, de radio, les articles publiés dans la presse et sur internet à propos de son ancien élève et ancien amant de sa fille. Est-ce lui qui suscite en sous-main

des réactions négatives, des attaques personnelles voire des insultes contre Pétrus ? Ce papier d'un certain Wilbur Brown par exemple, présenté comme un spécialiste de la civilisation de l'Indus :

M. van Ruysbroeck vient de lancer une bombe dans le monde archéologique, à moins que ce soit un pétard mouillé tant sont étranges les circonstances qui l'ont amené à publier. Le milieu des archéologues, jusqu'à présent composé de scientifiques et de fins lettrés, accueille désormais une nouvelle catégorie de découvreurs : des aventuriers, des James Bond, des agents secrets voire des agents doubles. Comment ! voilà un site à Nessaraq gardé par l'armée et sur lequel travaillent des archéologues pakistanais, anglais et belges. Sans oublier une Indienne, l'épouse de notre nouvelle vedette. On se demande par quel miracle elle a obtenu un passeport pour un pays avec lequel l'Inde est en guerre ou du moins en paix armée. Il faut y ajouter un photographe suisse récemment suicidé (!?) dans des circonstances mystérieuses. Et voilà que M. van Ruysbroeck aurait fait la découverte sensationnelle dont rêvent tous les archéologues : une stèle bilingue qui, sitôt exhumée, a disparu et que personne n'a jamais vue. Elle serait actuellement en possession (illégal) d'Archibald Lodger.

(A suivre)

Recettes

Aubergines farcies à la merguez

Ingrédients

Recette pour 4 personnes
800 g d'aubergines soit 2
560 g de merguez soit 8

Préparation

Préchauffer le four à 200°C.

Retirer la peau des merguez. Couper les aubergines en 2, les évider et découper la chair en petits dés.

Mélanger la chair des aubergines avec la viande des merguez. Saler, poivrer. Garnir les aubergines avec la farce, bien tasser.

Enfourner pour 45 minutes et servir aussitôt.



Alzheimer : Avoir des amis à l'écoute empêche le déclin cognitif

Echanger régulièrement avec vos proches est bon pour votre cerveau ! Selon une étude américaine publiée lundi 16 août dans le JAMA Network Open, des chercheurs ont constaté que le simple fait d'avoir quelqu'un de disponible régulièrement pour vous écouter quand vous en avez besoin était associé à une meilleure résilience cognitive et à lutter ainsi contre le déclin cognitif. La résilience cognitive représente la capacité de maintenir des aptitudes cognitives efficaces et mesure la capacité de votre cerveau à mieux fonctionner que ce que l'on pourrait espérer compte tenu de votre vieillissement ou d'une maladie cérébrale. Une résilience qui, selon de nombreux neurologues, peut être améliorée en ayant des activités cérébrales stimulantes telles que les exercices physiques ou les interactions sociales.

Selon l'étude, même si la maladie d'Alzheimer touche généralement une population âgée, les personnes de moins de 65 ans auraient également intérêt à augmenter leurs relations sociales. Sur les 2.171 participants à l'étude, en moyenne âgés de 63 ans, les quadragé-

naires et les quinquagénaires n'ayant pas beaucoup de proches disponibles pour les écouter au quotidien avaient en effet un âge cognitif de quatre ans plus élevé que ceux ayant une large disponibilité de personnes prêtes à les écouter régulièrement. "Ces quatre années peuvent être incroyablement précieuses. Trop souvent, nous pensons à la manière de protéger la santé de notre cerveau lorsque nous sommes beaucoup plus âgés, après avoir déjà perdu beaucoup de temps pour développer et maintenir des habitudes saines pour le cerveau", déclare le Dr Salinas, auteur principal de l'étude.

Pourtant, selon le professeur de neurologie à la NYU Grossman School of Medicine, "aujourd'hui, en ce moment, vous pouvez vous demander si vous avez vraiment quelqu'un de disponible pour vous écouter de manière positive, et demander la même chose à vos proches".

"Prendre cette action simple met en marche le processus pour que vous ayez finalement de meilleures chances d'avoir une bonne santé cérébrale à long terme et la meilleure qualité de vie que vous puissiez

avoir", ajoute le chercheur.

Afin d'arriver à ces conclusions, les chercheurs ont pris en compte chez les participants la quantité d'interactions de soutien avec des proches disponibles telles que l'écoute, les conseils, l'amour et l'affection. Un soutien émotionnel qui s'est avéré crucial pour maintenir de bonnes performances cognitives. La fonction cognitive des individus bénéficiant d'un plus grand soutien social était en effet plus élevée par rapport à leur volume cérébral total que ceux qui n'en profitaient pas.

"Nous considérons la résilience cognitive comme un obstacle aux effets du vieillissement cérébral et de la maladie. Cette étude s'ajoute aux preuves croissantes que les gens peuvent prendre des mesures, soit pour eux-mêmes, soit pour les personnes qui leur sont chères, pour augmenter les chances de ralentir leur vieillissement cognitif ou empêcher le développement des symptômes de la maladie d'Alzheimer, ce qui est d'autant plus important étant donné que nous n'avons toujours pas de remède contre la maladie", conclut Joel Salinas, auteur principal de l'étude.